

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 4.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 23 JANVIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Profil et portraits, par Arbois.—La durée des parlements, par A. Gélinas.—Voyage d'un grand homme autour du monde, par A. G.—La mairie, par A. G.—M. Pierre-Alexis Tremblay, par L. O. D.—Paul Tahourenché, grand-chef des Hurons, par Ahatisari (suite).—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Poésie : L'âme du poète, par Elise B. Larivière.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Revue de la semaine, par A. G.—Choses et autres.—Nos gravures : La princesse Alice.—Souvenirs de 1837.—Faits divers.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : P. A. Tremblay, décodé; Paris : Ecole gratuite de dessin professionnel; S.A.R. la princesse Louise, décodée; Télégraphie aérienne au moyen de cerfs-volants; "Montrons-nous dignes de nos aïeux"; Concours musical de la ville de Paris.

PROFILS ET PORTRAITS

INTERMÈDE

Assez de grandes figures allongées par les préoccupations politiques; quelques profils de gens de lettres maintenant. Gente irritable, susceptible, rétive au reproche, on l'a dit mille fois, et d'autant plus qu'elle connaît la critique et la pratique chaque jour aux dépens des autres; mais aussi, on l'oublie trop, très-accessible à la flatterie, dont elle sait mieux que personne pourtant l'inafité pour l'avoir prodiguée souvent sans grande sincérité! Mais la louange qui s'adresse à nous est toujours plus vraie que celle qui s'adresse aux autres, et moi qui vous parle, je ne suis pas sûr de n'avoir pas été souvent berné, à l'aide d'une simple caresse à l'amour-propre, par vous qui me lisez!

L'homme de lettres canadien échappe peut-être à la règle générale qui s'applique à l'espèce. Il est si peu lu qu'il ne lui est pas aisé de tirer vanité de ses écrits. Comment pourrait-il prétendre à la gloire lorsque le silence se fait si naturellement autour de ce qu'il fait; vous savez non pas le grand silence, le silence harmonieux du soir et des bois, mais ce silence des coins vides et des ruelles désertes, ce silence particulier qui règne dans votre

caisse lorsqu'elle ne contient que des billets protestés et des promesses de ministre?

Les gens dont les livres ne se vendent pas, c'est-à-dire tout ceux qui écrivent parmi nous, à part l'abbé Casgrain et M. J. M. LeMoine, prétendent que la postérité nous dédommagera de ce froid accueil de nos contemporains, et que plus tard nos livres se vendront comme du pain rassis. Je pense bien, en effet, que lorsqu'on aura goûté à cette saine nourriture, on ne pourra plus s'en passer. Il n'y a que la première bouchée qui coûte. En attendant cette grande mesure de justice, cette consolation dernière, soyons reconnaissants au petit nombre de gens qui se groupent autour de nos ouvrages, les lisent avec plaisir, les apprécient avec tact, les jugent avec bienveillance, et qui poussent même le zèle jusqu'à en faire collection. Noyau de bibliothèques qui restent le plus souvent à l'état de noyau! Le bon côté de ces bibliothèques un peu restreintes, c'est que comme elles sont composées de nos seuls ouvrages, nous n'avons pas à y craindre la compétition étrangère, et qu'ainsi mis à l'abri de la redoutable lumière qui entoure la grande littérature française, nous pouvons espérer que parfois un pâle rayon nous y viendra visiter.

M. HUBERT LARUE

Les médecins sont souvent gens d'esprit. Ils ont tant de motifs de railler la vie! ils en connaissent si bien les secrets! Nous sommes tous plus ou moins mous devant le mal physique, et chacun nous croyons à la médecine, au moins une fois dans notre vie, la fois, l'unique fois où elle est tout à fait impuissante à nous rendre la santé. Les médecins, eux, n'y croient jamais; dans tous les cas, ils n'ont pas foi dans les autres médecins; et cependant, on n'en a pas connu d'assez osés pour se soigner lui-même! Esculape consentirait à appeler à son chevet plutôt un patient qu'un disciple, s'il ne craignait les repréailles.

De tous les médecins de ma connaissance, M. LaRue est le plus spirituel. Il l'est au point qu'il consent rarement à vous trouver malade et que votre malaise disparaît pendant qu'il est en train de vous prouver qu'il n'existe pas. Vous êtes guéri avant d'être soigné. Il y a des gens qui s'en irritent et veulent de toute force retomber malade, afin de ne pas devoir leur guérison à l'esprit du docteur, mais à la toute-puissance de ses pilules.

M. LaRue est mon voisin et je vis encore! C'est vous dire qu'il me traite en ami. Il n'a jamais consenti à me trouver malade. Il est vrai qu'il avait pour sujet un homme qui se croit toujours bien portant. Entre lui et moi, il existe un lien naturel de sympathie. Il n'aime pas à soigner et je n'aime pas à me faire soigner. Sur le terrain commun de la santé, nous pouvons toujours nous rencontrer, lui désarmé, moi réjoui. Je sens dans l'amitié qui nous unit, de sa part une secrète et profonde reconnaissance de ce que je n'ai jamais besoin de ses soins, une joie intense de ce qu'ensemble nous parlons de tout, sauf de mes maux et de son art.

M. LaRue a transporté dans la littérature ses habitudes de médecin. Il aborde une thèse comme il attaque une maladie: avec la résolution d'en avoir raison. D'un coup d'œil prompt et sûr, il se rend compte de la question, de l'état où elle est; puis d'une plume rapide, à coups de traits

pressés, il la mène à conclusion. N'essayez pas de l'arrêter: il vous donnerait un coup de lancette et vous enverrait vous faire panser ailleurs. Il ne veut pas qu'on le détourne de son but, qui est là devant ses yeux, net et brillant; il vous punit d'une interruption comme il vous châtierait d'une critique. C'est qu'il a la conviction vive et qu'il ne peut comprendre que dans le moment où elle le possède, elle ne vous entraîne pas aussi. C'est là la marque des esprits vigoureux. Mais M. LaRue est bon enfant, et les premières vivacités de la conviction passées, il vous pardonnera volontiers de ne l'avoir pas partagée au même degré que lui.

Esprit prime-sautier, original, rare talent d'observation, verve satyrique très-vive, style clair, correct et du meilleur aloi: voilà l'écrivain. Comme conférencier, M. LaRue a une diction pleine de naturel et en même temps de finesse; il souligne parfois un peu trop, mais le trait n'en rebondit que mieux et porte en plein. Joignez à cela un faible pour l'agriculture, un amour de raison pour la médecine, la passion des sciences exactes, le goût de tout ce qui peut améliorer son sort et le nôtre, et vous avez tout l'homme. Il écrit comme il parle, nettement; il discute comme il soigne, rondement. L'obscur, le sombre, le galimathias n'est pas son fait. S'il a fait des vers, sa prose les désavoue.

On ne voit jamais au bout de ses périodes sa pensée se balancer en cadence, ou s'élever dans un nuage vers le firmament bleu. Il est inexorable pour le vague, et il considère les accès de poésie comme des crises de nerfs qui prennent aux jeunes gens, et dont il les faut guérir en leur faisant lire *Gil Blas* ou le *Médecin malgré lui*. C'est, par la simplicité classique de la forme, le plus français de nos écrivains, le plus vieux français, bien entendu, car il a le romantisme en horreur; c'est aussi le plus canadien par l'inspiration franchement patriote. Il est avant tout de son pays, il tient à n'être que de son pays, et consentirait volontiers à ne jamais aller plus loin que l'île d'Orléans. Il a connu l'Europe cependant, il a vécu à Paris! L'heureux homme! il n'a rapporté du quartier Latin et du boulevard que l'amour de l'île d'Orléans et le désir d'y cultiver le coin de terre paternel! C'est un beau triomphe pour notre pays que de s'être si fermement attaché à un pareil esprit. Cela vous fait rougir un peu d'avoir été tenté d'être patriote plus ingrat.

ARBOIS.

LA DURÉE DES PARLEMENTS

Un débat intéressant a été soulevé dans la législature d'Ontario à propos de la durée des parlements provinciaux. Les dernières élections générales ont eu lieu dans la province d'Ontario en janvier 1875. La présente session est la cinquième de la législature actuelle. Comme le terme d'office des législatures est fixé par la constitution à quatre ans, l'opposition demande en conséquence que le lieutenant-gouverneur décrète la dissolution de la Chambre immédiatement. Le gouvernement, qui semble répugner à la chose, prétend qu'il n'est pas tenu de renvoyer la législature avant le mois d'août prochain, pour la raison que l'élection du comté d'Algoma n'a

eu lieu qu'en août 1875. Il soutient qu'un parlement n'est pas sensé être complet avant que tous les sièges soient remplis. Or, l'élection d'Algoma ayant été faite six mois après les autres, les quatre années de la législature n'auraient commencé à courir qu'à cette date, et ne devront expirer qu'au mois d'août 1879. L'opposition réplique que cette raison est subtile et ne vaut rien, que le ministère y a recours comme à un expédient et parce qu'il redoute une défaite aux élections prochaines.

Il est de fait que les gouvernements ont généralement l'habitude de dissoudre la Chambre avant l'époque déterminée par la loi. Le terme de durée du parlement fédéral est de cinq ans. Cependant, la Chambre des Communes est, d'ordinaire, dissoute avant l'expiration des cinq années, et peu de temps après la cinquième session. Le gouvernement est obligé de congédier le parlement à cette date, bien qu'il ne soit pas tenu de le faire plus tôt.

La discussion, à Toronto, roule seulement sur le point de la date où la législature doit commencer à exister.

Depuis l'établissement de la Confédération, les parlements, locaux ou fédéraux, ont rarement manqué d'atteindre leur terme naturel. A Ottawa, il n'y a eu qu'une dissolution extraordinaire. Le parlement élu régulièrement en 1872 fut dissout en 1874, à l'occasion de l'appel au peuple fait par le ministre Mackenzie. A Québec, aussi, des élections générales extraordinaires eurent lieu, à la suite du changement de cabinet, le 2 mars dernier.

Il est important de régler la question soulevée au parlement d'Ontario, et qui est discutée pour la première fois dans la Puissance. Il faudrait qu'on décide entre la prétention de l'opposition et celle du parti ministériel. L'existence du parlement commence-t-elle immédiatement après les élections générales, ou bien à la date de l'élection du dernier député?

Dans le Haut comme dans le Bas-Canada, les élections générales, selon la loi, doivent se faire le même jour; mais on est forcé de remettre à plus tard certaines élections qui ne peuvent avoir lieu à la même date que les autres, à cause de l'éloignement de quelques districts. Le comté d'Algoma est, dans Ontario, un des comtés éloignés qui font exception à la règle commune, comme le comté de Gaspé dans la province de Québec. Il s'agit de savoir si, dans des cas de ce genre, qui sont exceptionnels, l'existence régulière de la législature ne doit commencer qu'après l'élection d'Algoma, pour Ontario, et celle de Gaspé, pour Québec. Dans Ontario, la législature actuelle tint une session après le mois de janvier 1875, et avant, par conséquent, que le comté d'Algoma eût élu un représentant. Elle en est présentement à sa cinquième session. A-t-elle bien le droit de subsister jusqu'au mois d'août, et de dépasser le terme de quatre ans, pour la seule raison que le comté d'Algoma n'était pas représenté à la session de 1875?

A. GÉLINAS.

L'hon. M. Chauveau ayant écrit dans la *Revue de Montréal* une correspondance dans laquelle il fait l'éloge de Mgr Dupanloup, qu'il avait bien connu personnellement, et cité l'opinion de deux journaux italiens, le *Canadien* le blâme sévèrement.

VOYAGE D'UN GRAND HOMME AUTOUR DU MONDE

Un grand événement vient de s'accomplir en Irlande. Le général Grant, qui se tremousse depuis près de deux ans en Europe, où il excite la curiosité et fait l'admiration de tous les badauds, a daigné, après avoir fait le tour du continent, visiter la Verte Erin. Le télégraphe nous a mis au courant des réceptions fanatiques qui ont été faites à l'ex-président dans les villes et villages de l'Irlande qu'il a traversés. On l'arrêtait aux stations pour lui infliger des adresses. On se l'arrachait, on se le disputait. L'enthousiasme du peuple irlandais ne connaissait plus de bornes dans ses manifestations.

De quelle lubie sont donc atteints les Européens ? Voilà bientôt deux ans qu'ils sont à faire des ovations à ce personnage plus que médiocre, sans savoir pourquoi. Quels titres peut avoir M. Grant à leurs hommages ? On se moque, en Europe, de l'engouement des Américains pour les personnages princiers qui leur arrivent d'outre-mer. Mais que pouvons-nous penser, de ce côté de l'Atlantique, des adulations des peuples du vieux continent pour ce vulgaire et insignifiant individu qui se nomme le général Grant ? Qu'est-ce donc que M. Grant a fait de si extraordinaire pour mettre ainsi l'Europe en émoi à propos de sa personne ? Il n'est plus président. Il n'est rien. Il n'a jamais été grand homme. Il n'a même jamais été général, il ne fut qu'un *soldat heureux* dans une armée de volontaires non-disciplinés. Ignorant et mal dégrossi, il est arrivé comme arrivent la plupart des hommes publics aux Etats-Unis, ce pays de Cocagne où l'on voit des hommes de la plus basse extraction parvenir aux postes les plus élevés, par le seul effet de l'intrigue, et en dépit de leur incompetence et de leur ignorance.

On prête à l'illustre général l'intention de visiter l'Asie aussitôt qu'il aura épuisé l'Europe. Il irait briguer maintenant les courbettes des Hindous et des Chinois. Cette promenade sentimentale autour de notre glorieuse planète aurait, dit-on, pour but de préparer la candidature du grand homme à la présidence des Etats-Unis aux prochaines élections. Par une mesure de précaution assez sage, les amis du général veulent le tenir éloigné du pays jusqu'au dernier moment, d'abord par crainte qu'il ne compromette sa cause par sa présence, et ensuite afin de pouvoir l'exhiber à l'admiration populaire au temps du vote, tout couvert d'adresses et de décorations, tant chinoises qu'allemandes, et recouvert du prestige qu'il aura conquis au cours de son voyage autour du monde en quatre années.

On peut s'attendre à voir Grant revenir par le Japon et la Californie en 1881. Pourvu qu'il ne s'empare pas des îles Sandwich en passant !

Il ferait bien, pour le moment, d'éviter l'Afrique, en route pour l'Asie. Qu'il se contente de l'effleurer. Les nègres, qui lui doivent de la reconnaissance pour l'abolition de l'esclavage, seraient capables de le déifier, de l'enlever et de l'emplumer, comme ils firent du fameux *Lavenette*, le héros de Paul-Louis Courier. Et alors, adieu l'élection présidentielle !

Quant aux Irlandais, la réception qu'ils ont faite à ce charlatan est peut-être aussi calculée que le serait celle des Africains. En effet, Grant a protégé avec une égale bienveillance les nègres et les *féniens*.

A. G.

LA MAIRIE

On commence à s'occuper activement, à Montréal, de la prochaine élection pour la mairie, qui doit avoir lieu à l'époque ordinaire, au commencement de mars. On sait que, d'après une convention volontaire, on a suivi, depuis une assez longue date, la coutume d'élire à tour de rôle un maire français, un maire anglais et un maire irlandais, de façon à donner satisfaction aux trois nationalités principales qui composent la population de la ville. On

s'est entendu aussi pour réélire une fois chaque candidat par acclamation, ce qui portait, effectivement, la durée du terme d'office à deux ans, tandis qu'il n'est que d'une année d'après la charte. Tout cela était purement facultatif, et dépendait d'une entente entre les citoyens appartenant aux différentes nationalités. Plusieurs fois, il fut question de rompre le pacte. Aux élections de 1877, les Anglais organisèrent une candidature—qu'ils retirèrent ensuite—en opposition à la candidature de l'hon. M. Beaudry, bien que ce fût au tour des Canadiens-français de prendre possession de la mairie.

Cette année, la même difficulté menace de se reproduire. Bien que ce soit le tour des Anglais, les Irlandais veulent poser une candidature catholique, dans l'espoir d'obtenir un bon nombre de votes parmi les Canadiens-français. On parle de M. Beaudry, qui se présenterait une troisième fois, et de M. Rivard.

Cette division est le résultat des dernières luttes religieuses, qui ont tant agité la ville, à l'occasion des processions orangistes. On dit que les Irlandais sont bien résolus à se coaliser contre tout candidat protestant qui se présenterait, et à favoriser un candidat canadien-français. S'ils persistent dans leur dessein, il est bien certain qu'un candidat anglais ne saurait réussir, puisque, le pacte étant rompu, les catholiques contrôlent la majorité. Dans ces circonstances, si les Anglais protestants renoncent à présenter un candidat, on croit qu'ils donneront leur appui à l'adversaire de M. Beaudry, quel qu'il soit.

A. G.

M. PIERRE-ALEXIS TREMBLAY

Il n'y a qu'une voix pour dire que le parti libéral et le pays ont perdu dans la personne de M. Tremblay un homme d'une grande valeur. Laborieux, instruit, persévérant, sincère et convaincu dans ses opinions religieuses et politiques, d'un esprit vigoureux et d'un caractère énergique, il avait des qualités qui en faisaient un homme précieux pour ses amis politiques et redoutable pour ses adversaires. C'était un excellent chrétien, il l'a été toute sa vie, sa mort admirable le prouve, et c'était un bon citoyen aimant son pays et ses semblables, voulant le bien de ses compatriotes. Homme de lutte avant tout, d'autant plus acharné dans le combat qu'il était sincère, il rendait les coups qu'on lui donnait et se montrait aussi violent que ses adversaires. Il a regretté ces violences de langage sur son lit de mort, et il en a demandé pardon à Dieu et aux hommes. Dieu qui sonde les reins et connaît les cœurs, a dû lui pardonner plus facilement que les hommes des écarts de langage qui sont tellement passés dans nos mœurs politiques, que personne avant lui n'a songé à en demander publiquement pardon avant de mourir.

Quel est le journaliste qui pourrait lui jeter la pierre sous ce rapport !

Nous qui avons connu un peu les motifs qui l'ont fait agir, nous pouvons dire qu'en général, dans les luttes qu'il a soutenues, il avait pour justifier à ses yeux son langage et ses actions, le sentiment, la conviction qu'il remplissait un devoir, et que sa conscience comme l'intérêt du pays ne lui permettait pas d'agir autrement.

Comme la biographie de M. Tremblay prête à des considérations et à des discussions qu'il vaut mieux ne pas faire maintenant, nous croyons devoir interrompre notre travail et reproduire ce qu'ont écrit de lui deux écrivains qui connaissent les hommes.

L.-O. D.

Voici d'abord ce qu'écrivait M. Achintre en 1871 :

Le visage d'un ascète et l'âme d'un apôtre ; possédant l'infatigable activité d'un coureur des bois, l'enthousiasme profond et la froide énergie que développe la solitude. Un des brillants élèves du séminaire de Québec, fut un candidat malheureux aux élections de 1857, mais devint représentant de son comté actuel en 1865, vota contre la Confédération.

Aux dernières élections, M. Tremblay voyageait en Europe lorsque ses électeurs le rappelaient, et, quelques jours après son débarque-

ment, l'envoyèrent aux deux Chambres par acclamation.

Dès la première session, le député de Chicoutimi marquait sa place au parlement local, et donnait sa véritable mesure, en prononçant sur la colonisation et l'immigration un discours que toute la presse du pays reproduisit en l'accompagnant d'éloges mérités.

Cet irréprochable morceau, élégant et littéraire de forme, renferme des vues larges, des suggestions pratiques, des aperçus tout-à-fait nouveaux, sur deux sujets pourtant bien exploités. Arpenteur de profession, agriculteur par goût, M. Tremblay, ayant mis à profit ses longues courses professionnelles, condensa dans ce discours réputé les résultats de son expérience, de ses travaux. Ce fut, au point de vue parlementaire, comme le chef-d'œuvre qu'on exigeait jadis de l'apprenti-compagnon avant de lui conférer la maîtrise. M. Tremblay est l'auteur d'une motion de blâme au sujet de la nomination de M. Brydges au poste de commissaire du chemin de fer Intercolonial.

Conscientieux, instruit, homme de progrès, le député de Chicoutimi n'a qu'un rêve : la colonisation des fertiles districts du Saguenay. Ce fut lui qui, sous le ministère Macdonald-Sicotte, fut chargé d'établir le tracé de la route du lac Saint-Jean.

L'été dernier, lors du désastreux incendie qui ravagea le Saguenay et ruina en quelques heures les prospères établissements de milliers de colons, le député de Chicoutimi trouva une tâche à la hauteur de son zèle. En moins d'un mois, M. Tremblay avait parcouru la province, donné à vingt journaux les comptes-rendus du sinistre, convoqué des assemblées dans lesquelles, retraçant les scènes de désolation des campagnes en deuil, le dénuement des habitants, il enflammait les auditeurs et provoquait, séance tenante, des listes de souscription. Ne bornant point là ses efforts, M. Tremblay parcourut les villes de Montréal et de Québec, frappa, en personne, à toutes les portes, et recueillit ainsi de quoi subvenir aux plus pressants besoins.

Grâce à ses instances, à ses efforts, le gouvernement d'Ontario vota une allocation de \$5,000 en faveur des victimes. Les lettres de M. J. Sandfield Macdonald et Blake au député de Chicoutimi sont les meilleurs certificats de son honorabilité politique, et son dévouement, en ces douloureuses circonstances, le plus beau titre à la recommandation de ses électeurs.

Voici maintenant un extrait de la belle biographie qui a paru dans *l'Événement*, et dont M. Fabre est, sans doute, l'auteur :

Lorsque dans ses fins portraits, M. Achintre disait de M. Tremblay qu'il avait "la figure d'un ascète et l'âme d'un apôtre," il disait vrai ; et rien ne le prouve mieux que ce dernier incident d'une carrière agitée. Il fallait plus que la foi, il fallait l'âme d'un ascète pour songer à demander ainsi pardon au public des peccadilles d'un journaliste canadien. Car, qu'on le remarque bien, l'acte de repentir porte, non sur des erreurs de doctrines, mais sur des violences de polémique. Ce dont M. Tremblay a demandé pardon, c'est d'avoir trop souvent visé au défaut de la cuirasse, c'est d'avoir mis parfois du fiel dans ses attaques. A ce compte-là, il y a bien des journalistes très-catholiques qui auraient de grosses confessions à faire à la fin de leur carrière. Le plus illustre d'entre eux, M. Louis Veillot, dont la violence de tempérament et l'amertume d'esprit ne le cèdent qu'au zèle religieux dont son âme est remplie, a recueilli en vingt volumes la série de ses articles, dont un très-petit nombre sont conformes aux règles strictes de la charité chrétienne. Faudra-t-il qu'au dernier moment, il brûle, déchire ou répudie tant de chefs-d'œuvre, malins mais immortels, et qui vont porter à la postérité les noms des infortunés qu'il a houspillés ? Non, vraiment, la religion n'en exige pas tant. C'est assez qu'en quittant la vie, on se réconcilie tout-à-fait avec le Ciel, sans aller jusqu'à embrasser tous les mortels qu'on laisse derrière soi, et avec qui on se brouillerait de nouveau si l'on se retrouvait ensemble ici-bas.

La carrière politique de M. Tremblay date de 1864. Candidat malheureux en 1857, il fut élu, aux élections de 1864, par les comtés réunis de Chicoutimi et du Saguenay, comme conservateur. Il croyait l'être, mais à coup sûr il ne l'était guère, même en ce temps-là. On le vit bien lors du vote sur la question de la Confédération ; il se sépara de la droite en cette circonstance mémorable. Depuis lors, il n'a cessé de marcher dans les rangs du parti libéral, auquel il se rattache par toutes les affinités de l'esprit et du caractère. Réélu aux deux Chambres par le comté de Chicoutimi, en 1867, à titre d'indépendant, il a continué à le représenter jusqu'à l'abolition du double mandat. Aux élections de 1872, il opta pour le parlement fédéral, sentant que le besoin constant qu'a le comté de Chicoutimi de l'aide de l'administration pour la colonisation, ne le laissait pas suffisamment libre ; il fut élu à Charlevoix. En 1874, il eut pour adversaire l'hon. M. Chauveau, qu'il battit à une majorité de 270 voix. Son élection ayant été plus tard invalidée, M. Langevin se porta contre lui et remporta la victoire à une majorité de 200 voix.

C'est au sujet de cette élection que la Cour Suprême rendit son célèbre arrêt qui restera dans notre histoire. A la suite de cette nouvelle invalidation, M. Langevin vit sa majorité tomber à 52 ; aux dernières élections, M. Tremblay reprit le comté.

Ces luttes de Charlevoix, la persévérance que M. Tremblay y a déployée, et qui a fini par le faire triompher, révèlent l'homme tout entier.

C'était par-dessus tout un lutteur, un lutteur constant, infatigable. Il aimait les élections comme un vrai soldat aime la bataille. Il n'était heureux qu'en campagne électorale, se débattant chaque jour contre des adversaires acharnés, leur disputant pied à pied le terrain. Une élection finie, il en recommençait une autre, et la nuit même où il apprenait le résultat du scrutin à Charlevoix, il partait pour Chicoutimi se je rejeter dans la mêlée.

Hélas ! c'est ainsi qu'il devait trouver la mort. On peut, encore une fois, employer la même image et dire que, comme un soldat, c'est au champ d'honneur qu'il a été frappé. Dans le cours de la dernière élection de Charlevoix, il avait fait une chute de voiture qui lui avait laissé des suites douloureuses dont il ne voulait pas tenir compte, malgré les instances de sa femme dévouée ; et, n'écoutant que son ardeur, il se porta comme d'ordinaire de Charlevoix à Chicoutimi. Il fit toute cette dernière campagne en proie aux plus vives souffrances à la jambe, mais indifférent à la douleur et ne songeant qu'à la bataille. Vrai soldat-citoyen toujours. Lorsque, l'élection terminée, il revint à la ville se mettre enfin sous les soins des médecins, il était trop tard et le mal avait fait trop de progrès pour être vaincu.

A propos de la longue guerre que M. Langevin et Tremblay se sont faite à Charlevoix, on a dit que leur antagonisme de caractère avait éclaté dès le collège, et que leur rivalité datait d'aussi loin. Il est certain que la lutte était marquée par un acharnement peu ordinaire, et que les divergences d'opinion seules ne suffisaient pas à expliquer. De ces animosités, il ne reste plus de trace dans le cœur du survivant, si on en juge par le très-sympathique article au sujet de l'action de M. Tremblay publié dans le *Nouveliste* de Rimouski, dont on connaît les attaches avec l'Évêché.

En parlement, M. Tremblay a marqué par quelques mesures, comme celle du scrutin secret (système qui a opéré en sens inverse de celui qu'il espérait, et dont, par une étrange dévotion, il a été la première victime), plutôt que par ses discours. Il lui manquait la voix pour être orateur : il avait tout le reste, le goût de la parole, la facilité d'élocution, la force d'argumentation, le feu intérieur, le feu intérieur surtout à un degré extraordinaire. C'est comme journaliste qu'il est surtout signalé ; il a successivement collaboré, principalement par ses *correspondances parlementaires*, au *Canadien*, à la *Nation*, au *National* et à *l'Événement* ; mais c'est à *l'Éclair* qu'il a donné vraiment sa mesure et montré ce qu'il était : un vigoureux polémiste et un écrivain populaire. Personne n'était mieux renseigné que lui sur les faits et ne savait mieux mettre les connaissances élémentaires de la politique à la portée de tous. Il était, dans ses écrits, clair, lucide, convaincant, et trouvait à l'occasion dans ses fortes convictions des accents vraiment entraînants et éloquents.

Aujourd'hui, ce lutteur infatigable n'est plus, cette plume de guerre est au repos, et il ne reste plus à ses compagnons d'armes qu'à rendre un dernier hommage à sa mémoire en reconnaissant sur sa tombe la sincérité qui l'anima dans tous ses actes et la conviction qui brillait dans tous ses écrits. Son souvenir ne sera pas de longtemps oublié par les amis de la cause populaire, qui, dans la lutte, le chercheront en vain à leurs côtés et sentiront vivement l'absence de ce soldat toujours au poste du danger. Il laisse son nom à porter à une femme qui a été plus qu'une épouse fidèle et dévouée, qui a été vraiment la femme selon son esprit et ses idées. Il lui avait fait partager, non pas seulement ses sentiments, mais encore ses convictions, ses aspirations ; il s'est senti, jusqu'au dernier jour, consolation suprême ! compris, soutenu, encouragé. Et au jour d'hui, penchée sur sa dévouée mortelle, en même temps qu'elle pleure l'époux tendrement aimé, elle regrette avec nous le citoyen et le patriote profondément estimés.

Les journaux libéraux ont annoncé, depuis plusieurs jours, que la destitution de l'hon. M. Letellier était renvoyée aux calendes grecques, et le silence des journaux conservateurs semblait confirmer leur dire. Mais ceux-ci ont repris la parole et prétendent que la partie n'est pas perdue et que la destitution aura lieu.

L'histoire n'a jamais donné aux peuples une leçon pareille à celle qu'ils peuvent retirer des résultats de la guerre de 1870. Huit ans se sont à peine écoulés, et que voyons-nous ?

D'un côté, l'Allemagne victorieuse, qui gémit sous le poids du militarisme et même temps qu'elle est profondément travaillée par la fermentation d'une révolution sociale.

De l'autre côté, la France vaincue, écrasée, mise à rançon, florissante, prospère et calme !

Comment viendra-t-on maintenant nous parler de la nécessité de la guerre ?

A coup sûr, si le vainqueur souffre plus que le vaincu, les avantages de la guerre sont d'une nature tellement problématique, que ce n'est guère la peine d'en courir les risques.

LE ROMAIN DE NOS JOURS

Le Romain tient énormément à certaines qualités qui sont précisément les indices certains de la noblesse d'âme et de l'élevation des sentiments. Il arrive rarement qu'il mente ou ne tienne pas sa parole. Lancer contre un Romain une accusation de ce genre, c'est l'offenser gravement, c'est vouloir le faire sortir des gonds. Sur cent homicides, on en compte quatre-vingt dix qui n'ont pas d'autre motif qu'une offense de cette nature, lancée dans la chaleur du jeu ou dans l'ivresse.

Le Romain est désintéressé, trop désintéressé même : il possède une égalité d'humeur et une persévérance que l'on rencontre rarement chez d'autres.

Mais le trait distinctif de cette population, c'est le bon sens.

Le peuple romain n'est pas un peuple de génie. Bien peu de populations ont produit un nombre aussi restreint d'hommes de génie.

Dans toutes les branches de l'activité humaine — l'histoire ancienne comme l'histoire moderne en font foi — Florence, Gênes, Venise et Naples ont produit un nombre de grands hommes beaucoup plus considérable que Rome.

Même dans la carrière des armes, malgré les hommes si illustres que Rome a produits, il est bien douteux qu'elle ait vraiment eu des hommes de génie.

De Scipion l'Africain à Marcantonio Colonna, ses plus grands capitaines ont mené à bonne fin les plus belles entreprises à force de science militaire, de persévérance, de valeur et de discipline, mais



P. A. TREMBLAY, DÉPUTÉ DE CHARLEVOIX, DÉCÉDÉ DÉRNIÈREMENT

non par la puissance foudroyante de ce génie qu'ont eu Annibal, Frédéric II et Napoléon Ier.

Jules-César a été une exception.

En revanche, la population romaine a toujours possédé à un haut degré le sentiment de l'opportunité, la justesse du coup d'œil, qui lui assurent une supériorité absolue sur les autres populations.

LE ROI HUMBERT

Le roi s'occupe beaucoup les affaires de l'Etat. Bien que sa santé soit délicate, il se lève toujours de grand matin. Depuis la mort du roi Victor Emmanuel, les scandales de la Cour ont pris fin. Bon mari et bon père, et administrateur économe, il s'applique à faire oublier les deux grands défauts qu'on reprochait à son père : la galanterie et la prodigalité.

Il est tout heureux lorsque son frère le duc d'Aoste se trouve auprès de lui. Celui-ci, homme charmant mais léger, passe facilement d'un accès de vocation religieuse à un accès de vocation mondaine. Il y a quelquefois des entractes entre ces deux vocations, et l'une dure encore lorsque l'autre commence déjà. C'est pourquoi on raconte que le prince charmant faisait la cour à une dame à laquelle il offrait, en signe d'amour... des livres de piété.

Le duc d'Aoste n'aime pas Rome : il a dépensé plus d'un million pour restaurer à Turin le palais della Cisterna, où il aime à demeurer avec ses enfants, qu'il adore et qu'il élève très-sévèrement. Et puis, non loin de Turin, dans le grand palais de



Moncalieri, n'y a-t-il point une princesse qui est allée chercher dans son pays natal la consolation à des douleurs noblement supportées? Le duc d'Aoste aime beaucoup sa sœur, et les enfants du prince vont jouer avec ceux de la princesse Clotilde dans le parc du château.

* *

Le fils unique du roi Humbert ressemble beaucoup à son père; il a un physique nerveux qui cause bien des inquiétudes. Plus d'une fois on a espéré qu'il aurait un frère ou une sœur. Un jour même, un ministre de gauche fit une *gaucherie* colossale; il annonça au parlement que la reine était de nouveau *in the family way*, comme disent les Anglais, si forts en euphémismes. Mais cette communication fort imprudente n'eut aucune suite, et le ministre a eu un successeur sans que la famille royale ait eu de nouveaux descendants.

Le prince de Naples a vu la lame d'un poignard levée sur la poitrine de son père; le pauvre enfant pleure encore souvent la nuit, en rêvant à l'assassin. Mais une douce figure se penche alors sur sa sienne, et il s'endort de nouveau en appuyant sa blonde tête sur le cœur maternel. Il a connu bien tôt, hélas! les tristesses du métier de roi.

PAUL TAHOURENCHÉ, GRAND-CHEF DES HURONS

(Suite)

F.-X. Picard est né dans le village indien de la Jeune-Lorette, le 28 octobre 1810, d'un sang huron et français à la fois.

L'*Opinion Publique* publiait, en septembre 1871, les portraits de "Paul Ondesouhont Picard, et de LaSinoonkié," le père et la mère de notre grand-chef.

Paul, en 1810, était un chasseur émérite: la forêt, par le sud ou par le nord du fleuve Saint-Laurent, dans la direction du Nouveau-Brunswick comme dans celle du Saint-Maurice, avait peu de secrets pour lui.

Aussi, durant l'hiver 1813-14, lorsqu'il fallut exécuter le transport des troupes anglaises de Frédéricton à Québec, le grand-chef Nicolas le choisit-il, avec quelques braves de la tribu, pour aller au devant d'elles jusqu'à Frédéricton, leur servir de guide vers Québec, leur préparer des campements convenables, et surtout leur aider dans le passage de la forêt, en hiver; ce dont tous surent s'acquitter avec honneur. C'était une tâche plus difficile que nous ne le croyons, aujourd'hui que nous avons l'*Intercolonial*; que ne se l'imagineraient nos enfants, qui jouiront des merveilles du génie d'Edison. Ah! comme nos petits-enfants nous plaindront! eux qui n'auront seulement pas la peine d'apprendre à lire, et encore moins à écrire. Je crois les voir tendant l'oreille aux courants harmonieux du langage universel, que l'électricité dirigera à souhait pour le plaisir de l'esprit et du cœur d'un chacun. Les sybarites! ils recevront leur déclaration d'amour d'une beauté circassienne dont l'électricité leur aura apporté le portrait une minute avant le tendre aveu, en même temps que par un autre ressort touché à propos, ils ouvriront dans leur appartement, déchéeance de notre mansarde, une bouche aux parfums d'Arabie. Poètes et musiciens, artistes du meilleur aloi chanteront de tous points pour le monde entier. Franchement, nous ne pourrions sourire à tant de bonheurs, sans les jalouser, qu'à condition d'être rendus au ciel. Sauront-ils résister à pareil milieu, pourront-ils respirer dans une telle atmosphère? Je m'en inquiète, parce qu'en notre qualité d'écrivains, de poètes, d'artistes, nous leur aurons laissé tout ce qu'il faut, héréditairement, pour mourir de faim, et que, sans pouvoir s'en défendre, ils auront le désespoir de mourir de plaisir.

Chut! à ma tirade.

Nous revenons à l'hiver de 1813-14. Nicolas, le père Paul et autres ont rencontré les militaires anglais à Frédéricton,

guides fiers de leur devoir tout autant qu'ils sont courageux à le remplir. Le capitaine Davis, préposé à l'organisation du convoi, réunit les Hurons chez lui—pour raisonner avec eux la carte du pays—relever les passages difficiles et préparer les étapes. Il fallait se rendre au plus vite, sans doute, puisque les Américains nous menaçaient par trois côtés à la fois; mais encore fallait-il éviter de faire périr tant de vaillants hommes en route. L'étude, le génie militaire des officiers anglais, assistés de l'expérience et de la prudence des chefs hurons, permirent les plus sages dispositions. Le transport fut exécuté avec promptitude et d'une façon admirable. On convint de fixer les étapes de six lieues en six lieues: les plus forts allant les premiers par centaine et pas plus, les autres suivant, également par troupes de cent, jusqu'à épuisement de force. De campement en campement, un parti chassait l'autre. Pas un accident dans tout le trajet.

Paul, le père de notre chef, avait alors vingt-cinq ans, et gagnait déjà noblement ses éperons vis-à-vis la souveraineté anglaise. Si le grand-chef Nicolas lui a tendu la main, de son côté, Paul a su l'accepter, la garder et la serrer à propos.

Après de François-Xavier, alors âgé de trois ans seulement, venait LaSinoonkié, la femme habile aux travaux d'aiguille, qui savait gagner sa vie par son industrie, et protéger son foyer par sa dignité et son esprit. Elle là, Paul, le chasseur, le guide ou le guerrier, pouvait partir sans crainte. Tout allait bien à la maison.

* *

Il y a un homme de génie, de la race rare des aigles, en idées comme en style.—aigle, parce que son vol le porte vers le soleil de la vérité, un jeune frère de Bossuet (l'aigle de Meaux), qui a dit, parlant de la guerre, "que le sang est l'engrais du génie." Pour les vieux pays, comme nous disons ici, cette parole peut être juste, quoique dure et peu sensible. Pour nous, ne pouvons-nous pas lui prêter une autre forme, en disant "que, dans nos pays nouveaux, le sang est le baptême des nations?"

Il faut que la Croix, partie de Jérusalem, arrosée du sang d'un Dieu, fasse son tour du monde, et que son chemin soit semé de gouttes du sang de l'humanité. Forcément nous est de subir les couleurs de notre drapeau, notre *labarum*. Ignorons les martyrs, les confesseurs de l'Asie et de l'Europe; ignorons les vierges des deux sexes immoies intérieurement, recueillant goutte à goutte un sang immaculé dans le calice de leur cœur, pour venir l'apporter sur l'autel; ignorons les grands Pontifes persécutés, enchaînés; ignorons les profondes révolutions du monde chrétien; ignorons le martyr de la fille aînée de l'Eglise, que des bêtes ont déchirée, mais dont la nudité rayonne sur le monde; ignorons, en un mot, les faits de l'Europe moderne, pour ramener nos regards sur ceux du nouveau-monde, et reconnaissons tout doucement et sans pompe de style que les peuples aborigènes de l'Amérique étaient destinés à périr de notre main. C'est à ce prix que nous avons défriché le chemin par où passe la croix: non pas que la doctrine le veuille ainsi, à Dieu ne plaise! mais parce qu'ainsi le ciel l'a voulu. Il y a des profondeurs de mystère là dedans. Que voulez-vous? l'histoire n'écrit que sur des faits saisissables ou déjà accomplis. Elle écrit presque toujours sur des ruines. Lorsqu'elle rêve de recomposer l'être que des ossements ou des débris lui révèlent, elle s'égare, elle se perd. La philosophie de l'histoire est hors de notre portée. Ce que nous en avons ne peut être accepté que comme poésie, comme un jouet qu'on nous abandonne pour charmer les regrets que provoque la disparition d'une brillante image.

Les indigènes de l'Amérique septentrionale n'existent déjà plus, et c'est par nous qu'ils ont péri. Nous avons sauvé leurs âmes par la foi, mais nous les avons détruits en changeant leurs mœurs, leurs coutumes, en effaçant leurs forêts. Je demande à quiconque pourrait en douter de

vouloir bien lire dix ou vingt pages de notre histoire canadienne.

* *

J'arrive de loin pour vous expliquer d'où vient que les Hurons de Lorette, en 1813 et 1814, connaissaient mieux que les Abénakis, les Montagnais, les Maléchites et autres résidents du Nouveau-Brunswick, tout le territoire de la presqu'île de Gaspé, entre Halifax et Québec. Cela importe plus qu'on le pense, lorsqu'il s'agit d'un chef huron, né en 1810, au milieu d'une génération de chasseurs et qui a vu changer à fond les mœurs et habitudes de sa nation, dont le père et la mère ont grandement contribué à ce changement, et qui, dans la suite, avec le chef Philippe Vincent et autres, a mis sa tribu dans l'assiette sociale et morale où elle est aujourd'hui. La nation peut disparaître, mais les hommes auront fait leur devoir. Patience! le lecteur le verra tout à l'heure.

Si donc ce trajet du Nouveau-Brunswick au Canada était familier aux Hurons de Lorette, en 1813-1814, c'est que la nation huronne avait alors des droits de chasse sur tout le territoire, au sud du fleuve Saint-Laurent, compris entre ce fleuve et la rivière Saint-Jean, qui atteint, comme on sait, le Nouveau-Brunswick: et qu'en vaillants chasseurs qu'ils étaient, ils savaient en user au large, pour leur subsistance et au bénéfice de leurs intérêts. A ce compte, on voit de suite qu'en leur qualité de seigneurs, ils avaient ce domaine, ce parc immense de chasse; qu'en leur qualité de chasseurs habiles et animés, ils s'y faisaient une existence tout agréable quoique fatigante, et qu'en bon père de famille, ils en tiraient la vie de la famille. Dans ces temps-là (Henri IV étant mort), au lieu de mettre la poule au pot tous les dimanches, ils y mettaient "l'originau." Eh! parbleu! ces chasseurs-là n'ont-ils pas été les rois de l'Amérique? Et dans leur continent n'avaient-ils pas de l'étoffe pour tailler quinze, vingt et davantage des royaumes plus vastes que ceux d'Europe? Alors, au lieu d'une poule là-bas, un original ici!!! Pourquoi pas?

Des terrains de chasse? nos Hurons en avaient encore bien d'autres alors. Ils avaient droit de plomb, de flèche, de lance, droit de pêche, droit de feu et de chasse entière, sur toute la superficie de la face du globe, comprise entre la rivière Chicoutimi et l'embouchure du fleuve Saint-Maurice. Dans cent ans d'hui, leur parc de chasse sera peut-être un Empire. Que Dieu permette qu'on y parle encore français et qu'on y soit catholique surtout! Avec de la foi vraie et un cœur délicat, on vit bien partout. Il faut vieillir, n'est-ce pas, pour songer au bonheur de nos arrière-petits-neveux. Je vieilliss, soit: je ne m'en plains pas, vu que c'est la chose la plus facile que j'aie faite de ma vie.

* *

François-Xavier Picard souriait sur les genoux de LaSinoonkié; tendrement aimé, choyé, caressé, dorloté. Il était fils unique, ses frères et sœurs étant morts au berceau.

* *

Ils ne s'en doutaient pas sans doute, le grand, le beau Nicolas, comme on l'appelait, et Paul, l'intrépide chasseur, le guide de confiance, avec leurs compagnons; mais tout de même, en conduisant à Québec les régiments anglais, ils introduisaient chez eux "le cheval de Troie." Et vous allez voir comment.

Lorsqu'ils surgirent de la mer, les soldats d'Albion n'eurent rien à faire: de Salaberry avec ses trois cents Canadiens, et des Hurons et des Iroquois ayant tout fait d'avance. Ils en furent de mauvaise humeur, ce qui prouve qu'ils étaient hommes à payer de leur personne au besoin; mais bientôt, restant en défiance et pas plus, devant l'ennemi le Yankee, leur frère d'origine, ils songèrent à se consoler de la victoire de Châteauguay remportée par un Canadien-français. Ils s'en consolèrent en apparence, mais ils devaient s'en venger en refusant, dans leurs rapports à l'Angleterre, la

part de gloire de notre homme d'alors, notre Léonidas. Ils s'en vengèrent sur nous par leurs prodigalités. Riches, à pleine bourse ils semaient l'or partout: ils fourmillaient dans les villes, ils circulaient dans les campagnes; ils introduisaient chez nous, peuple simple, les mœurs de là-bas. Or, là-bas, pour ces gens riches, fils de famille arrivés aux plus beaux jours de la gloire d'Angleterre, puisque l'aigle de France même gisait sous leur talon, à Sainte-Hélène, là-bas, dis-je, c'était un peu partout pour eux. Le soleil ne se couchait pas plus sur l'Empire britannique qu'il ne s'était couché jadis sur l'empire d'Espagne. Ses troupes suivaient la marche du soleil; elles débarquaient ici dans un moment d'ivresse nationale. Le Canada devait payer les pots cassés par ces joyeux convives.

AHATSISTARI!

(A suivre.)

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES, SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE DIXIÈME

V

PARTICULARITÉS RELATIVES AUX MOULINS FARINE SUR L'ILE-AUX-COUDRES

Nous savons déjà que les premières concessions régulières des terres de l'Île-aux-Coudres datent du commencement de juillet de l'année 1728.

Dans les premiers contrats de concession, on ne trouve aucune réserve pour des emplacements de moulin. La raison de ce fait, je pense, c'est qu'outre que les seigneurs pouvaient toujours s'en procurer, il ne se trouvait sur l'île aucun pouvoir d'eau suffisant pour faire marcher un moulin que par intervalle. On ne pouvait bâtir que des moulins à vent, et pour connaître les endroits où il conviendrait d'en élever, il fallait attendre que les terres fussent suffisamment défrichées. Il en résulta que les habitants de l'Île-aux-Coudres furent, pendant un grand nombre d'années, sans pouvoir faire moudre leurs grains dans leur île. Quand ils voulaient avoir de la farine, ils étaient obligés de transporter leurs grains aux moulins de la Baie-Saint-Paul ou de la Petite-Rivière.

Vingt-quatre années se passèrent sans qu'il fut question de prendre les moyens de bâtir un moulin sur l'Île-aux-Coudres. Ce ne fut que le 18 de juillet 1752 que les messieurs du Séminaire de Québec acquirent un emplacement de François Tremblay, un des deux premiers concessionnaires du fief de l'Île-aux-Coudres. Cet emplacement se trouvait un peu au sud de l'extrémité ouest de la *Butte des chaudières*, sur la partie de l'île qui porte le nom de *Pointe de l'Îlette*. Un autre terrain fut donné à François Tremblay, en échange de cet emplacement. Les choses en restèrent là; car, à cette date, le moulin ne fut certainement pas bâti. Ce ne fut que dix ans plus tard, le 7 avril 1762, que les messieurs du Séminaire firent avec les habitants de l'Île-aux-Coudres certaines conventions pour bâtir un moulin à vent sur cet emplacement. Ce moulin fut commencé dans l'été de 1762, mais ne fut en opération, je crois, que dans l'année suivante, 1763.

Le premier qui fut chargé de ce moulin fut Joseph Laure, qui se noya en revenant de la Baie-Saint-Paul, le 15 avril 1775, comme nous le verrons plus tard. Le fils de sa femme en première nocce, Pierre Boudreault, père de monsieur Pierre-Thomas Boudreault, ancien curé de l'île, le remplaça. Vers 1806, mon père, Amable Mailloux, prit la charge de ce moulin et la garda jusqu'au temps où il fut abandonné et démolit.

Ce moulin était, du reste, fort mal placé, parce qu'il ne pouvait marcher que par les vents d'ouest ou de sud-ouest, comme je le ferai connaître plus tard. Il ne pouvait suffire aux besoins de la population, même de cette époque.

Aussi, à la date de 1773, un autre moulin était devenu absolument nécessaire. Ce fut en conséquence que, le 21 mai de cette année, les messieurs du Séminaire obtinrent un autre emplacement pour un second moulin à vent, sur une terre de cinq arpents qui appartenait à deux frères, Jean et Etienne Desbiens, habitants de la partie de l'île appelée la *Baleine*. Ce second moulin à vent fut bâti sur l'emplacement où on le voit encore aujourd'hui. Il appartient maintenant, je crois, à la famille de feu Joseph Lapointe. Ces deux moulins furent suffisants pour fournir la farine nécessaire à la consommation pendant un certain nombre d'années. Mais, chaque année, le défrichage des terres s'agrandissant, les récoltes donnaient un plus grand nombre de minots de grain, et la population se multipliait d'une manière merveilleuse. Avec l'augmentation de la population et l'accroissement du revenu des récoltes, augmentait aussi la nécessité de porter aux moulins un plus grand nombre de minots de grain. Parfois, les vents faisaient défaut et la farine devenait assez rare sur l'île. En été, il était possible d'aller faire moudre les grains au nord; mais, en hiver, ce n'était pas une petite affaire. Aussi on se plaignait assez souvent, on murmurait tout haut.

Les insulaires croyaient fermement qu'il était possible de faire marcher un moulin à farine par les eaux qui coulaient sur l'île-aux-Coudres. Ils se décidèrent donc à présenter une requête au Séminaire pour lui demander de construire ou de leur permettre de construire un moulin à farine sur l'un de leurs cours d'eau. Leur requête porte la date du 15 janvier 1815.

Ils y exposent au Séminaire l'extrême misère où ils sont réduits par le manque de pain. Sur soixante habitants, il n'y en avait pas cinq qui avaient de la farine à la date de leur requête. Pour ne point mourir de faim, quelques-uns ont été obligés de traverser au nord pour s'en procurer, avec beaucoup de dangers pour leur vie.

Ils proposent de bâtir un moulin à farine sur la *rivière Rouge* (celle qui se jette dans l'anse de l'Eglise). Ils pensent que cette rivière pourrait faire marcher un moulin toute l'année, si on trouvait le moyen de construire un canal pour faire couler les eaux de la *savanne*.

Ils s'offrent de contribuer gratuitement à la construction de ce moulin, autant qu'il leur sera possible.

Ils demandent un homme entendu, pour le printemps suivant, afin de visiter les lieux. Si le Séminaire croit que cet homme doit venir aux frais des requérants, ils lui offrent de le faire venir. Ils pensent que si on pouvait bâtir un moulin à eau, les deux moulins à vent deviendraient inutiles.

Si le Séminaire ne voulait pas consentir à prendre sur lui de bâtir ce moulin, avec les conditions d'assistance qu'ils y mettent, ils lui demandent de leur permettre d'en bâtir un eux-mêmes, et que quand il sera bâti, ils le remettront au Séminaire, qui leur donnera un meunier et fixera lui-même la rente payable pour y faire moudre leurs grains. Car, ajoutent-ils, il n'y a point de sacrifices qu'ils ne soient prêts à faire pour être délivrés de l'extrême misère où ils se trouvent et des privations qu'ils sont obligés de subir dans l'état où en sont les choses, ce qui vaut bien au-delà de toutes les dépenses qu'ils pourraient s'imposer pour bâtir ce moulin.

Les allégués de cette requête, comme on peut en juger, sont parfaitement raisonnables, et les offres de services des habitants pour aider à bâtir ce moulin sont on ne peut plus généreuses et libérales. Mais la question était de trouver un cours d'eau qui fût réellement suffisant pour faire marcher ce moulin pendant au moins la plus grande partie de l'année.

Monsieur Demers répondit à cette requête au nom du Séminaire, dont il était le procureur, par une lettre du 25 juillet de la même année.

Il dit aux signataires de la requête qu'accompagné d'un homme entendu, il avait visité les ruisseaux et rivières de l'île, et que les deux visiteurs sont d'opinion qu'on ne peut réunir assez d'eau pour faire marcher un moulin que peu de temps pendant l'année. Il rappelle aux signataires que le Séminaire avait fait beaucoup de dépenses, les années précédentes, pour réparer les deux moulins à vent de l'île. Il leur déclare que, pour ne pas laisser les habitants de l'île se passer de farine pendant les hivers où les vents sont rares, le Séminaire est prêt à permettre aux habitants de construire un moulin à leurs frais et dépens, à l'endroit qu'ils jugeront convenable, et que le Séminaire est disposé à passer un bail à tous ceux qui ont présenté la requête, pour la durée de quinze années. Pendant ces quinze ans, les constructeurs de ce moulin en devaient avoir les profits; au bout de ce temps, le moulin reviendrait au Séminaire, qui y placerait un meunier, si cette entreprise était couronnée de succès. A la remise du moulin entre les mains du Séminaire, celui-ci ne s'obligeait qu'à rembourser le prix du terrain annexé à ce moulin, moyennant que ce terrain fût d'une grandeur convenable. Si, par la construction de ce troisième moulin, les meuniers des deux moulins à vent ne pouvaient payer leur modique redevance et faire quelque profit, le Séminaire devrait en fermer un des deux.

Monsieur Demers déclare que ce moulin serait mieux placé dans le *ruisseau Rouge* (au bas de l'île) qu'à la *rivière Rouge* ou à celle de la *Marre*. Il donne ensuite de très-sages avis pour la manière de faire les écluses et les dalles de ce moulin. Enfin, il donne les raisons qui ont engagé le Séminaire à ne bâtir sur l'île que des moulins à vent. Il déclare que, ayant fait examiner les cours d'eau, on a constaté qu'aucun n'en avait assez pour bâtir un moulin à eau, tel que les habitants de l'île en étaient convenus par un acte notarié.

Les habitants avaient donc obtenu ce qu'ils demandaient avec tant d'instance.

Croyant réaliser de gros profits, Germain Desgagné s'associa avec un nommé Turcotte pour bâtir le moulin. En conséquence, le 12 du mois d'août de la même année, il fit au Séminaire la demande d'un bail, en son nom et en celui de Turcotte. Dans sa demande, il était question de réunir le *ruisseau de la Ferme* avec la *rivière Rouge*, où, contre l'avis de monsieur Demers, il voulait bâtir ce moulin.

Les messieurs du Séminaire refusèrent de lui accorder ce bail, parce qu'il avait pour associé un homme qui n'avait pas signé la requête du 15 janvier et que le Séminaire s'était engagé à n'accorder un bail qu'aux seuls signataires de la requête. Quant à réunir le *ruisseau de la Ferme* à la *rivière Rouge*, il fallait couper la terre de Bonaventure Mailloux, ce que celui-ci refusa, donnant pour raison que son contrat de concession ne l'obligeait pas à subir cette servitude. Germain Desgagné, refusé par le Séminaire et par Bonaventure Mailloux, dut abandonner son projet. Cet échec refroidit un peu l'ardeur des habitants de l'île. Cependant, ils n'abandonnèrent pas leur dessein d'avoir un moulin à eau.

En 1824, une autre requête fut présentée au Séminaire, cette fois avec le nom d'un des habitants de l'île qui avait signé la requête du 15 janvier 1815. Le sieur Alexis Tremblay, sur la terre duquel coulait la célèbre *rivière Rouge*, s'engageait à bâtir un moulin à eau, aux conditions fixées par le Séminaire dans sa réponse à la requête du 15 janvier. Aux conditions précédentes, le Séminaire y ajoutait celle de réunir le *ruisseau des Pruches* (celui qui coule sur la terre du sieur Georges Harvay) à la *rivière Rouge*.

Cette permission obtenue, le sieur Alexis Tremblay se mit à l'œuvre, et, aidé de quelques amis, il réussit à bâtir ce moulin.

A l'époque où il fut bâti, on abandonna le moulin à vent de l'Îlette, le premier qui avait été construit sur l'île. Il n'y avait donc plus que le moulin à eau et celui de la *Baleine*.

Celui qui l'eut d'abord à bail fut un nommé Claude Bouchard. Il fut ensuite affermé à Elisée Mailloux, qui le garda pendant assez longtemps, et put faire assez de bénéfice pour se procurer une terre. Il fut enfin affermé à Pitre Gagnon et à son voisin, Joseph Lapointe, qui en furent les meuniers jusque vers l'année 1830.

Le moulin à eau tournait donc quand il y avait suffisamment de l'eau dans la *rivière Rouge* pour faire virer sa roue. Ce fut d'abord une merveille, tant bien ça allait. Mais bientôt cette merveille n'émerveilla plus personne, quand l'eau vint à manquer, ce qui n'était guère merveilleux pour une rivière qui, à part les temps de la fonte des neiges et des grandes pluies de l'automne, fournissait à peine l'eau suffisante pour abreuver les animaux qui paçaient sur ses bords. On reconnut que ce moulin ne pourrait suffire aux besoins de l'île, et on crut faire une autre merveille lorsque, dans l'année 1830, on détruisit le moulin à vent de l'Îlette pour le rebâtir auprès du moulin à eau; mais on ne fit qu'augmenter les difficultés.

Aussi, en 1834, les habitants de l'île présentèrent une requête aux messieurs du Séminaire pour les prier de bâtir un autre moulin à vent et d'y mettre deux moulanges. Ils avouaient, dans leur requête, qu'ils "étaient aussi mal qu'auparavant," malgré leur moulin à eau. Monsieur le grand-vicaire Demers avait donc raison, quand il disait qu'il n'existait sur l'île aucun pouvoir d'eau pour faire marcher un moulin. Les messieurs du Séminaire ne jugèrent pas devoir faire droit à cette requête: je ne puis, en justice, les blâmer, pour des raisons qu'il serait superflu de donner.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'à l'époque où furent abolis les droits seigneuriaux. A cette date, les messieurs du Séminaire, qui, depuis plusieurs années, étaient rentrés en possession des deux seuls moulins de l'île, les vendirent au sieur Augustin Dufour pour la somme de *trois cents louis*.

Ce fut vers la même époque que les deux frères, Pierre et Paul Lapointe, rebâtirent un autre moulin à vent, à la *Baleine*, sur l'emplacement où avait existé le moulin de 1773.

Il y a donc maintenant sur l'île trois moulins à farine, et ces trois moulins ne peuvent pas toujours suffire aux besoins de ses habitants. Il arrive encore quelquefois qu'on est obligé d'aller à quelquelun des moulins du nord pour se procurer de la farine, pendant la saison d'été (1).

VI

LE SIÈGE DE QUÉBEC EN 1759—COMMENT SE COMPORTEMENT LES HABITANTS DE L'ÎLE-AUX-COUDRES AU PASSAGE DE LA FLOTTE ANGLAISE

Le journal de l'expédition anglaise sur le fleuve Saint-Laurent dit, à la date du dix-neuvième jour de juin :

Nous n'avions qu'une faible profondeur d'eau, 17 brasses environ; et le 23, nous atteignîmes l'amiral Durell, qui, avec 7 vaisseaux de ligne et quelques frégates, protégeait la rivière vis-à-vis l'île-aux-Coudres. Cette île est dans une position agréable, son sol s'élève graduellement. Elle était bien peuplée avant notre apparition sur ses bords. Nous jetâmes l'ancre à environ une lieue au-dessus de cette île, et deux de nos chaloupes tentèrent d'y débarquer quelques-uns des nôtres, mais un parti de Canadiens et de sauvages les empêcha d'atteindre le rivage. Nos chaloupes furent forcées de retraire.

Le même mémoire raconte plus loin l'expédition du capitaine Gorham, à la Baie-Saint-Paul, où il fut fort mal reçu par deux cents braves de cette paroisse, des Eboulements et de l'île-aux-Coudres.

Voici maintenant la tradition conservée dans la Baie-Saint-Paul :

Lorsque la flotte anglaise remonta le fleuve,

(1) J'apprends qu'on bâtit maintenant (été de 1871) un second moulin sur le *ruisseau Rouge*, au bas de l'île. Ce moulin sera le meilleur. Bientôt donc il y aura sur l'île-aux-Coudres quatre moulins à farine, dont deux par eau et deux par le vent.

elle mouilla à l'île-aux-Coudres, la veille de l'Ascension, et remplit les habitants d'une si grande frayeur, que la plupart des femmes de l'île allèrent se cacher dans les bois avec les familles de la Baie-Saint-Paul, qui ne s'élevaient pas alors à un cent. On sait, d'ailleurs, que le gouvernement français avait donné ordre de faire évacuer cette île, ainsi que celle d'Orléans. Les familles restèrent ainsi cachées jusqu'au commencement de septembre, avec M. le curé Chaumont. Les hommes seuls sortaient, le plus souvent la nuit, pour veiller à leurs travaux des champs et élever sur le rivage des fortifications qui servaient de remparts. On voit encore aujourd'hui ces fortifications qu'on appelle les *Canons*.

Le capitaine Gorham dit, dans son rapport, n'avoir eu qu'un seul homme tué, mais on assure que plusieurs eurent le même sort, et qu'on les jeta dans l'étang de la Chapelle, près duquel plusieurs coups de fusils furent échangés à l'endroit appelé la *pointe-d'Aulnes*.

Des deux Canadiens qui furent tués, l'un, Charles Demeule, de l'île-aux-Coudres, eut la chevelure levée, selon qu'il est mentionné dans son acte de sépulture. Il faut donc supposer qu'il y avait des sauvages dans le parti ennemi, car cet acte de barbarie n'est pas croyable autrement.

J'ajouterai aux traditions de la Baie-Saint-Paul, celles qui se sont conservées sur l'île-aux-Coudres.

La mort de Charles Demeule, tué par une balle anglaise, est un fait hors de doute. Non-seulement la tradition de l'île-aux-Coudres en a conservé le souvenir, mais encore on voit, à la fin du recensement de 1792, une veuve Charles Demeule qui n'avait qu'un seul enfant au-dessous de quinze ans.

Toutes les familles, c'est-à-dire les femmes et les enfants, et un certain nombre d'hommes, traversèrent à la Baie-Saint-Paul à l'approche de la flotte anglaise, et la tradition de l'île rapporte que, dans la précipitation de leur embarquement dans les canots, et peut-être dans quelques chaloupes, on avait séparé plusieurs des jeunes enfants de leurs mères, et qu'il y eut une scène désolante de cris, de pleurs et de lamentations.

La tradition de l'île a encore conservé le souvenir des faits suivants : 1o. Plusieurs hommes étaient demeurés sur leur île et s'étaient cachés dans les bois, occupant alors une très-grande étendue de la surface de l'île; 2o. Un certain nombre d'officiers anglais étant débarqués sur l'île, enfourchèrent des chevaux et eurent la fantaisie de vouloir faire une promenade autour du rivage, mais, arrivés vers le bas de l'île, comme ils passaient dans un chemin boisé, quelques Canadiens de l'endroit—peut-être les mêmes qui avaient empêché les chaloupes anglaises d'aborder au rivage—leur envoyèrent des coups de fusils qui tuèrent quelques chevaux, et ces messieurs, épouvantés à leur tour, prirent leurs jambes à leurs cous et se hâtèrent de regagner leurs vaisseaux.

Tout cet ensemble de faits prouve que les habitants de l'île-aux-Coudres, ainsi que ceux de la Baie-Saint-Paul et des Eboulements, à cette époque, n'étaient certainement pas des poltrons; qu'au besoin, ils pouvaient envoyer une balle et payer de leurs personnes; qu'en particulier, les habitants de l'île-aux-Coudres, tout en envoyant des hommes pour aller prendre le soin de leurs familles, traversées à la Baie-Saint-Paul, n'avaient pas abandonné leur île; qu'ils surent empêcher les chaloupes anglaises d'aborder, et que ceux d'entre les officiers anglais qui s'étaient permis de s'emparer de leurs chevaux pour se donner le plaisir de faire un tour de promenade durent se croire bien heureux de n'avoir pas reçu une balle dans la tête, et qu'on leur eût laissé l'usage de leurs jambes pour s'en retourner à leurs bâtiments.

(La suite au prochain numéro.)

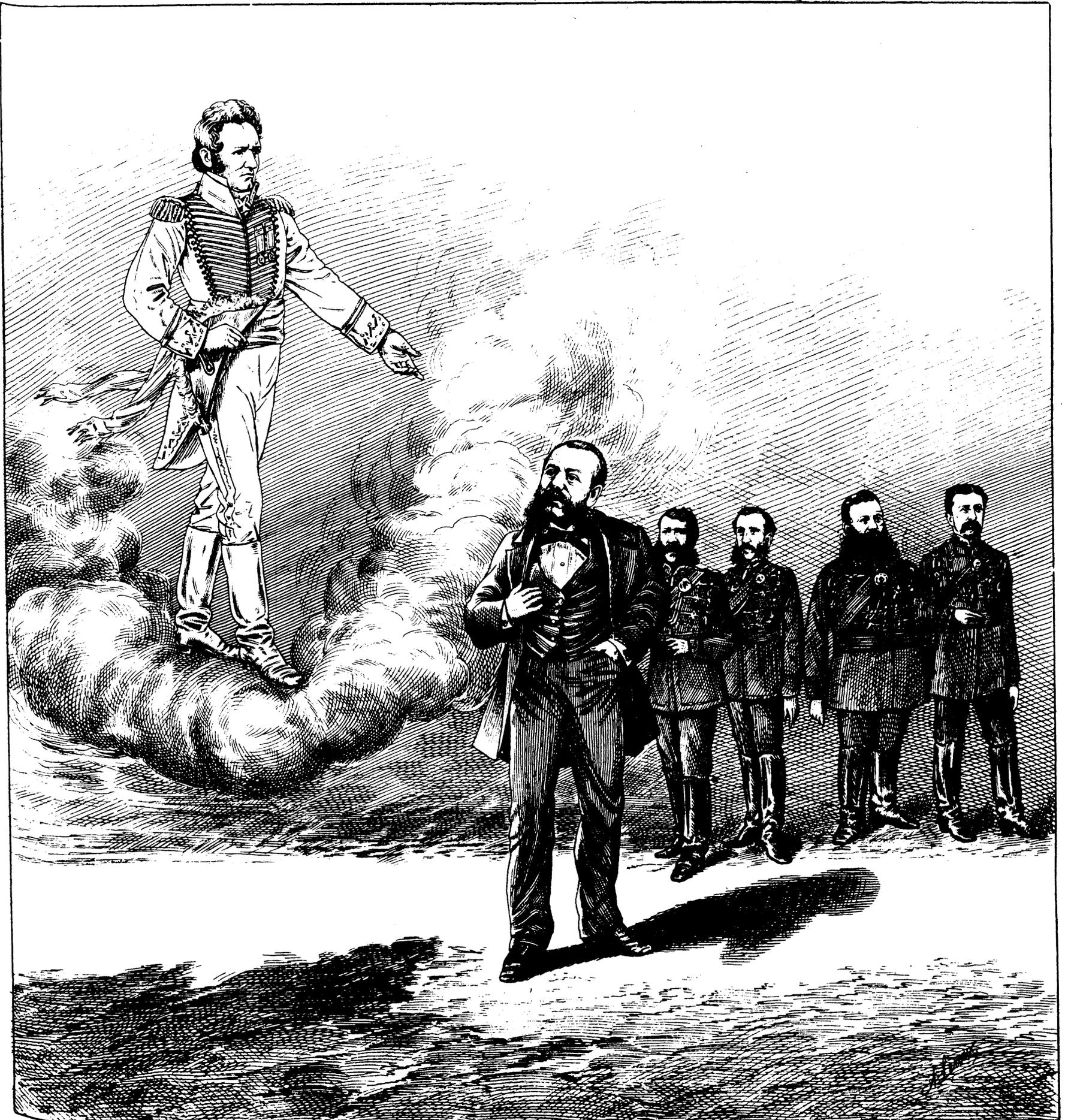
Saint-Genest reproche amèrement au maréchal MacMahon d'avoir établi un mauvais précédent et blessé l'armée en sanctionnant la nomination du général Billot comme général de brigade, contrairement aux lois et usages en force relativement à la promotion des officiers. Il dit qu'il est d'usage que ceux qui ont toujours pensé que MacMahon devait garder la présidence et souffrir bien des choses pour en empêcher de pires, mais il le conjure de se souvenir de ses promesses et d'empêcher qu'on désorganise l'armée en y faisant entrer la politique.



S.A.R. LA PRINCESSE ALICE, GRANDE-DUCHESSE DE HESSE-DARMSTADT, DÉCÉDÉE



TELEGRAPHIE AERIENNE AU MOYEN DE CORPS-VOLANTS—SYSTEME DU PROFESSEUR LOOMIS



“ MONTRONS-NOUS DIGNES DE NOS AIEUX ! ”

L'esprit des vieux Chasseurs Canadiens, sous la forme du Héros de Chateauguy, s'adresse à l'Hon. M. Masson et demande, maintenant qu'un Canadien-français est à la tête du département de la Milice, que l'on fasse revivre l'ancienne ardeur militaire de ses compatriotes

A. M. LOUIS-H. FRÉCHETTE

QUI M'A FAIT L'HONNEUR DE M'ADRESSER
"PÈLE-MÈLE"

L'ÂME DU POÈTE

C'est une harpe d'ange
Dont l'hymne semble étrange
Au cœur rampant ;
C'est l'oiseau solitaire,
D'ombrage et de mystère
S'enveloppant.

C'est le chantre fidèle
Que le printemps rappelle,
Pinson divin,
Barde joyeux ou tendre
Qu'on est charmé d'entendre
Soir ou matin.

La gentille hirondelle
Fuyant à tire d'aile
Bien loin du sol,
L'aigle habitant les cimes,
L'aigle aux essors sublimes,
N'ont pas sol vol.

Comme l'onde, ô poète,
Parfois elle reflète
Ciel clair et pur,
Et parfois les nuages
Font gronder des orages
Sur son azur.

Elle entre avec l'abeille
Dans la rose vermeille
Prendre un trésor,
Ou suit la course folle
Du papillon frivole
Aux ailes d'or.

Comme la sensitive,
Elle s'émeut, et vive
Est sa douleur ;
C'est une âme sans cesse
Vibrante de tristesse
Ou de bonheur.

Toutes les harmonies
Des sphères infinies,
Des champs, des bois,
Du ciel et de la terre,
Hosannahs ou prière,
Sont dans sa voix....

Mais au Dieu qu'elle adore
Elle offre plus encore
D'amour, d'encens....
—En ouvrant Pèle-Mêle,
La page nous révèle
Tous ces accents.

ELISE B. LARIVIÈRE.

Trois-Rivières, 27 décembre 1878.

LA
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XXXII

"Pauvre enfant ! soupira madame de Muire après avoir lu, son dévouement passe ses forces. Je ne me pardonnerais jamais d'avoir consenti à l'exposer aux dangers d'un pareil voyage."

Régine suivait d'un œil attentif les impressions qui se reflétaient sur la physionomie de la vieille dame.

Elle devina sans doute que sa généreuse proposition n'était pas acceptée, car elle reprit l'ardoise et se mit à écrire avec une ardeur fiévreuse.

Mademoiselle de Saint-Senier s'était levée très-émuë et suivait par-dessus son épaule les lignes que traçait la muette.

—Que dit-elle ? demanda la comtesse.

—"Ne craignez rien, lut Renée, les Prussiens ne me feront pas de mal ; je sais leur langue et je leur dirai la bonne aventure."

—Ça, c'est vrai, observa Landreau, qu'une femme aurait plus de chances de se tirer d'affaire en amusant ces coquins-là par des tours de passe-passe, qu'un homme en bravaat les coups de fusil.

—Cela peut être, dit madame de Muire, mais je ne puis vraiment pas permettre qu'elle risque encore une fois sa vie pour Roger.

—Et d'ailleurs, ajouta tristement Renée, alors même qu'elle réussirait à franchir les lignes, comment pourrait-elle le ramener, lui, blessé, mourant peut-être....

Les pleurs lui coupèrent la parole.

"Quant à ça, mademoiselle, reprit le vieux garde-chasse, j'ai vu tomber mon lieutenant, et je suis sûr qu'il n'avait reçu qu'un coup de crosse sur la tête, même que j'ai embroché le Prussien qui l'avait donné."

"Les blessures du crâne, ça tue ou ça guérit très-vite, et je parierais bien que M. Roger va sortir de l'hôpital un de ces jours pour filer sur l'Allemagne."

—Et qui sait si nous le reverrons jamais ? sanglota Renée.

"Ah ! Dieu éprouve bien cruellement notre famille."

Madame de Muire se taisait et semblait réfléchir.

"Non, non, dit-elle après un silence, s'il arrivait malheur à cette petite, je me le reprocherais éternellement."

"Et puis, il m'en coûterait trop de lui voir reprendre son affreux métier, même pour sauver mon neveu."

"Faites-lui comprendre que je m'oppose à cette folie, et que, d'ailleurs, nous avons besoin d'elle pour achever ce qu'elle a si bien commencé."

Mademoiselle de Saint-Senier essuya ses larmes et écrivit :

"C'est impossible. Vos soins sont nécessaires ici."

Régine lut d'un seul coup d'œil et baissa tristement la tête.

Sa poitrine se souleva sous l'empire d'une vive émotion, et ses mains agitées d'un tremblement nerveux replacèrent l'ardoise sur la table.

"Comme elle l'aime !" dit madame de Muire qui la regardait avec un intérêt profond.

Renée leva sur sa tante ses yeux encore humides.

"Pas tant que vous, je le sais, ma chère fille, dit la vieille dame en souriant doucement, mais vraiment je suis fière pour notre Roger qui inspire de pareils dévouements."

—Il est si bon, murmura mademoiselle de Saint-Senier.

—Aussi bon que beau, reprit la comtesse, car il est bien de notre race, et je trouve qu'il ressemble beaucoup au portrait de votre grand-oncle, le colonel de Saint-Senier.

"Tenez, en uniforme surtout, c'est frappant, ajouta-t-elle en examinant une carte photographiée. Savez-vous bien, mon enfant, que vous aurez là un charmant mari."

—Je n'ai jamais pensé qu'à son cœur, dit Renée en rougissant.

—La figure ne gâte rien, ma chère fille, dit la vieille dame, qui avait gardé sur ce point les idées du premier Empire, mais je pense comme vous que Roger a bien d'autres mérites, et, dès que cette affreuse guerre sera terminée, nous irons faire le mariage dans ma terre de Bourgogne."

—L'avenir est bien noir," dit mademoiselle de Saint-Senier.

Sa tante lui prit les mains, et elle allait sans doute chercher à la rassurer, quand elle s'écria tout à coup :

"Mais cette petite se trouve mal. Landreau, vite, de l'eau et mon flacon de sels, qui est là sur la cheminée."

En effet, Régine était devenue affreusement pâle et semblait prête à défaillir.

Renée et le vieux serviteur s'empressèrent à la fois autour d'elle ; mais la jeune fille se raidit par un violent effort intérieur, le sang remonta à ses joues et elle fit signe que le mal était passé.

"Diable ! dit Landreau entre ses dents, et moi qui la croyais si forte ! Mais, bah ! toutes ces jeunesse, ça vous a des syncopes pour un oui, pour un non."

—Cette enfant est épuisée de fatigue, dit madame de Muire, et il lui faut absolument du repos. Je ne veux plus qu'elle aille courir la ville, ni qu'elle passe ici ses nuits sans dormir. Nous veillerons à sa place, au besoin, et nous enverrons Landreau en dehors quand il le faudra."

—Ma permission ne finit que dans trois jours ; et d'ailleurs je demanderais une prolongation au capitaine, répondit le garde-chasse.

—Conduisez-la chez elle, mon ami, reprit la comtesse ; et nous, ma chère Renée, menons à la chambre blanche."

Régine s'était levée en même temps que la vieille dame, et semblait absorbée par une pensée profonde.

Elle se laissa embrasser par mademoiselle de Saint-Senier, et prit machinalement le bras que lui offrait Landreau.

"Soyez tranquille, madame la comtesse, dit le garde, tout le monde peut dormir tranquille, je fais ma ronde tous les soirs, comme si le jardin était le parc de Saint-Senier."

La jeune fille suivit son guide, qui la conduisit avec des attentions presque paternelles jusqu'à la porte du logement que madame de Muire avait fait arranger pour elle.

"Bonsoir, la belle enfant, dit le vieux serviteur en l'introduisant, ne faites pas de mauvais rêves, et surtout n'ouvrez pas les volets."

"Allons, bon ! voilà encore que je parle pour le roi de Prusse !"

Sur cette réflexion, qu'il avait déjà faite plus d'une fois, le brave Landreau s'éloigna après avoir soigneusement enfermé la jeune fille.

La chambre où Régine se trouva seule était longue et étroite.

Cette partie du pavillon avait dû autrefois être habitée par un homme, probablement par l'un de ceux qui portaient le nom de cette famille de Saint-Senier si cruellement frappée par le sort depuis les premiers jours du siège.

Des armes de chasse étaient encore disposées en trophées sur les murs et des caisses de cigares s'empilaient sur un dressoir.

Une vieille tapisserie à personnages séparait en deux moitiés cette galerie transformée en chambre à coucher et cachait le lit destiné à celle qui l'occupait depuis quelques semaines.

Une haute cheminée surmontée d'une glace ancienne encadrée de bois sculptés faisait face à la tenture.

Deux bougies allumées par Landreau éclairaient faiblement cette vaste pièce où l'ombre s'amasait à l'autre extrémité.

Les deux fenêtres donnaient directement sur le jardin, car la galerie était au rez-de-chaussée, mais des volets intérieurs soigneusement clos

interceptaient toute lumière et toute communication avec le dehors.

Régine était allée s'appuyer sur le manteau de la cheminée et regardait un portrait, celui de Roger, qu'elle avait pris sur la table du salon et qu'elle avait tenu serré dans sa main droite.

Ni madame de Muire, ni mademoiselle de Saint-Senier n'avaient remarqué le mouvement convulsif par lequel la jeune fille s'était emparée de ce carton posé à côté de l'ardoise.

Depuis que Régine était seule, son visage semblait transfiguré, et son attitude résignée avait fait place à un air de résolution virile.

Ses yeux brillaient d'un éclat singulier, son teint pâle se colorait et sa taille souple se redressait comme pour affronter, la tête haute, un danger prochain.

Elle mit la main dans son corsage et en tira un médaillon qu'elle baisa à plusieurs reprises, puis elle se remit à examiner le portrait de l'officier.

Ses lèvres remuaient comme si elle avait pu parler, et bientôt des larmes roulèrent sur ses joues.

Après quelques instants de contemplation muette, elle se jeta à genoux et se mit à prier.

Elle resta longtemps ainsi, la tête appuyée sur ses mains jointes qui reposaient sur une table où le fidèle Landreau avait préparé des livres, du papier et les menus objets à l'usage d'une jeune fille.

Puis, elle se releva lentement, et marcha vers la fenêtre qu'elle entra'ouvrit après avoir eu soin de masquer les bougies de façon à ce que la clarté ne parût pas à l'extérieur.

La nuit était sombre et une pluie fine chassée par le vent d'ouest venait fouetter la figure de la jeune fille qui se penchait pour regarder dans le jardin.

Rien ne bougeait dans l'enclos désert au milieu duquel s'élevait le chalet que Valnoir avait si souvent examiné du haut de sa terrasse.

Le silence était profond, car cette nuit-là, les batteries des forts se taisaient.

On aurait dit que la ville assiégée se recueillait après la bataille qui venait de finir, et l'artillerie prussienne, qui attendait le moment psychologique, n'avait point encore ouvert son feu.

Un coup d'œil jeté sur la pelouse et sur les allées solitaires avait suffi pour rassurer Régine.

Elle revint vivement à la table et, sans prendre le temps de s'asseoir, elle se mit à tracer avec une rapidité fébrile quelques lignes sur une large feuille de papier.

"Pardonnez-moi de vous désobéir, écrivait-elle d'une main tremblante ; je pars. Il faut que je le sache ou que je meure."

"Si dans cinq jours vous ne m'avez pas revue, priez Dieu pour moi, et pensez quelquefois à celle qui vous aimait et qui se trouve heureuse de vous donner sa vie."

Elle signa : "Régine" et resta un instant immobile. On aurait dit qu'elle hésitait à ajouter un nom de famille.

Mais presque aussitôt, elle jeta la plume et, secouant la tête comme pour repousser une pensée qui lui était venue, elle se releva et fit un pas vers la cheminée où les bougies brûlaient encore sur le marbre, à côté du portrait de Roger.

Elle étendit la main pour prendre cette image qu'elle voulait mettre sur son cœur comme un talisman contre les balles prussiennes, mais elle s'arrêta pétrifiée.

Dans la glace elle venait de voir, debout derrière elle, un homme.

XXXIII

Régine voulut crier, mais elle n'en eut pas le temps.

Avant d'avoir pu jeter ce son inarticulé qui est comme la voix des sourds-muets, la malheureuse jeune fille fut saisie à la taille par deux bras robustes.

En même temps, un autre homme caché derrière la tapisserie s'élançait sur elle d'un seul bond et lui appliquait un mouchoir sur la bouche.

L'attaque avait été si brusque et si imprévue que Régine fut renversée et bâillonnée sans pouvoir se défendre.

L'un de ses agresseurs profita du premier moment de surprise pour souffler les bougies, et avec l'obscurité complète qui envahit subitement le chambre, le sens de la vue, le seul qui lui restât, devint inutile.

Elle ferma les yeux et se prépara à mourir.

"Enlevons-la, et vivement, dit tout bas le misérable qui l'avait attaquée le premier."

—Attends un peu que je prenne le papier où elle vient d'écrire, répondit l'autre.

—Pourquoi faire ?

—On ne sait pas. Ça peut servir plus tard."

—Laisse donc ça et dépêchons-nous. Cet animal de soldat peut revenir rôder par ici, et nous n'avons pas le temps de flâner."

Les deux scélérats tombèrent sans doute d'accord sur la nécessité d'opérer promptement, car Régine, soulevée par un étreinte énergique, fut emportée vers la fenêtre.

"Est-ce fait ? dit une voix qui partait du jardin."

—Oui, citoyen, répondit un des coquins.

—Alors envoyez le colis, et filons."

L'enlèvement s'acheva avec une adresse et une rapidité qui révélaient chez ceux qui l'opéraient une grande habitude des expéditions clandestines.

La fenêtre n'était pas très-élevée au-dessus du sol et le corps frêle de la jeune fille ne pesait guère aux mains vigoureuses qui l'entraînaient.

Régine fut reçue dans les bras du complice aposté au dehors ; les deux autres bandits sau-

tèrent sur le gazon sans faire le moindre bruit, saisirent la victime et l'affreux cortège se mit en marche.

La nuit était plus noire que jamais, le vent avait redoublé de violence, et les habitants du chalet devaient être endormis, car on ne voyait pas de lumière et on n'entendait aucun bruit.

Les ravisseurs semblaient connaître parfaitement le chemin ; ils tournèrent l'angle du pavillon, s'engagèrent dans l'allée de tilleuls, et arrivèrent promptement à la porte.

Ils étaient même au courant du secret qui servait à l'ouvrir, car l'un d'eux n'eut qu'à toucher un ressort pour faire jouer la serrure.

La rue de Laval était complètement déserte.

A la lueur douteuse d'un bec de gaz lointain, on distinguait à peine un fiacre arrêté au coin de la montée des Martyrs.

"Je cours devant pour vous annoncer," dit l'homme qui avait monté la garde dans le jardin.

Depuis l'instant où elle était tombée entre les mains de ses ennemis inconnus, Régine n'avait pas fait un mouvement pour leur échapper.

C'était à croire que la frayeur l'avait tuée, car ses bras pendaient immobiles le long de son corps, et sa tête retombait inerte et échevelée sur la poitrine du bandit qui la soutenait.

En quelques enjambées rapides, les porteurs arrivèrent au fiacre.

Celui qui paraissait être le chef de l'expédition les attendait en tenant la portière ouverte.

"Emballez," dit-il d'une voix rauque.

L'ordre fut exécuté avec une dextérité qui aurait fait honneur à des brigands calabrais, et en un clin d'œil, la jeune fille, jetée sur les coussins du fiacre, se trouva serrée de près par deux gardiens destinés à tout faire pour empêcher les prisonniers de fuir.

Elle ne paraissait pas y songer et s'était placée sans résistance au milieu des deux geôliers qui occupaient les coins de la voiture.

L'autre, qui venait de donner ses ordres au cocher, sauta aussi dans l'intérieur, et le fiacre roula vers le carrefour formé par la rencontre de la rue de Laval et de la rue de Bréda.

"Eh ! eh ! mes enfants, voilà ce que j'appelle travailler proprement, dit le personnage auquel les autres semblaient obéir."

—Faut dire aussi que nous avons eu de la chance, grommela un des coquins subalternes. Trouver justement la porte de la cuisine ouverte, des tapis dans l'escalier pour ne pas faire de bruit, et une tenture dans la chambre pour nous cacher."

—Sans compter, reprit l'autre, qu'avec une fille qui ne parle pas et qui n'entend pas, la moitié de la besogne est faite d'avance."

—La nôtre n'est pas finie, dit laconiquement le chef de l'expédition.

—Dites donc, au fait, monsieur Taupier, demandez la le premier gradin, qu'est-ce que nous allons faire de notre marchandise ?

—Frapillon ne te l'a pas dit ?

—Ma foi non ! le patron est comme ça, voyez-vous ; il vous dit : Faut marcher ! on marche, et on ne demande pas d'explications."

—Oh ! c'est un fier homme, pour sûr, reprit l'autre acolyte, et généreux, quand on le sert bien."

"Il nous a fait venir, il y aura demain quinze jours, et il nous a dit : —Mes lapins, il faut que le gibier " soit levé cette semaine et pris la semaine suivante."

"Il y a cinq cents bolles pour vous, si l'affaire est dans le sac avant l'autre quinzaine, mais je retiendrai cinquante francs par chaque jour en plus."

—Et comme nous finissons cette nuit, vous n'aurez pas de dédit à payer, mes petits agneaux, dit l'infatigable bossu qui s'était chargé de commander les agents fournis par son ami Frapillon.

—Alors, nous allons déposer la princesse en lieu sûr."

—Tu l'as dit, Mouchabeuf, prononça Taupier d'un ton d'autorité.

—Et où ça se trouve-t-il, cet endroit-là, sans vous commander ? demanda le coquin répondant à ce nom gracieux.

—Tu le verras dans un quart d'heure, au train dont le camarade qui est là-haut, sur le siège, mène ses rosses."

—Comme le patron est bien monté tout de même ! reprit avec admiration Mouchabeuf ; une voiture, un cocher, des chevaux, tout ça se trouve dans la maison et ça va au doigt et à l'œil."

—C'est égal, observa l'autre drôle, c'est heureux que la petite soit si sage ; si nous avions du remue-ménage dans cette boîte, ça pourrait nous attirer du désagrément."

—Oh ! dans ce quartier-ci, ils se couchent comme les poules ; nous n'avons pas vu trois passants depuis la place Pigalle."

Le fiacre, en quittant la rue de Laval, avait gagné les boulevards extérieurs et roulait dans la direction de la Vilette.

Minuit était sonné depuis longtemps, et, dans ces parages déserts, on ne rencontrait à pareille heure que des ivrognes attardés.

Les baraques récemment construites au milieu de la chaussée pour loger les mobiles de province n'étaient pas occupées cette nuit-là, par suite de la sortie de la matinée.

Les troupes les avaient quittées la veille et bivouaquaient en dehors de l'enceinte.

"Parait que nous allons consigner notre colis à l'entrepôt," dit Mouchabeuf en riant de son aimable plaisanterie.

En effet, la voiture approchait de ce monument circulaire qui marque l'emplacement de l'ancienne barrière de la Vilette, et on voyait se dresser sur la gauche les immenses bâtiments construits pour emmagasiner les marchandises transportées par le canal.

Régine gardait toujours l'immobilité d'une statue, et, n'eût été sa respiration précipitée, on aurait pu la croire morte.

— Puisqu'elle se tient tranquille, nous pourrions bien lui ôter ce mouchoir qui doit diablement la gêner, reprit le factieux agent qui semblait tenir à apporter dans l'exercice de ses fonctions toute l'humanité compatible avec ses devoirs envers J.-B. Frapillon, son redoutable maître.

— Pas la peine, maintenant, dit laconiquement Taupier, nous sommes arrivés.

— Tiens ! j'avais deviné, observa Mouchabeuf.

— Tu brûles, mais tu n'y es pas tout à fait, mon vieux *lascar*, répondit le bossu en se retournant pour ouvrir la glace et tirer le cocher par le bas de sa redingote.

— A droite, n'est-ce pas ? demanda celui-ci.

— Oui, pousse un peu tes rosses et file devant toi jusqu'à ce que je frappe aux carreaux.

Le fiacre quitta le boulevard pour s'engager sur une pente assez rapide qui descendait le rond-point vers le quai du canal.

— Il paraît que nous allons nous embarquer, reprit l'agent toujours plaisant ; ça me va, j'ai toujours eu du goût pour la marine.

— Trop d'imagination, citoyen, dit Taupier, ça te nuira dans ta partie.

Tout en parlant, le bossu avait mis la tête à la portière et observait avec attention le chemin suivi par le cocher.

Le pavé était devenu très-irrégulier, et la voiture, assez mal suspendue, secouait rudement les voyageurs sur cette voie peu fréquentée.

A droite, s'élevaient de place en place quelques maisons basses séparées par des chantiers de bois, ou réunies par de longues murailles grises.

A gauche, s'étendait la berge du canal, couverte de futailles vides et complètement déserte.

On ne voyait même pas s'élever au niveau du quai la coque massive des bateaux à charbon, et on n'entendait que le bruit monotone de l'eau filtrant à travers les écluses.

La guerre avait interrompu la navigation, et les douaniers, surveillants habituels de la berge, avaient pris le fusil et montaient la garde aux remparts.

Après quelques minutes d'une course très-cahotée, le fiacre arriva devant un hangar en ruines, que l'industrie paraissait avoir abandonné depuis longtemps.

Aucune autre construction n'apparaissait au delà de cette baraque vermoulue, et, de quelque côté qu'on regardât, on pouvait se croire à cent lieues de Paris, tant la rue, ou plutôt la route, était silencieuse et solitaire.

Taupier frappa vivement contre la glace et le fiacre s'arrêta court.

— Nous y sommes, ingénieux Mouchabeuf, dit-il avec le ricanement qu'il affectionnait dans les circonstances graves.

— Ouvrez la boîte, sautez sur le macadam et tendez les bras à la donzelle que nous allons te passer.

— Il vaudrait mieux la faire descendre par l'autre portière, observa le méthodique agent ; nous aurons moins de chemin pour la porter à la cassine que je vois sur la droite. Drôle de logement, tout de même !

— Fais ce que je te dis sans raisonner, dit rudement le bossu, ce n'est pas de ce côté-là que nous allons.

— Excusez ! j'avais cru que vous aviez trouvé là-dedans un logement pour la petite.

— D'autant plus que de l'autre côté il n'y a que le canal.

— C'est justement là que j'ai affaire, répondit Taupier en éclatant de rire.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE DE LA SEMAINE

FRANCE

Les effets des récentes élections sénatoriales se font vivement sentir en France. M. d'Audiffret-Pasquier a été remplacé, comme président du Sénat, par M. Martel, un *pur*. Voilà pour la Chambre Haute. Dans la Chambre basse, les conséquences prennent une tournure plus grave encore. La gauche, toute fière du triomphe des républicains au Sénat, réclame, ni plus ni moins, la résignation du ministre. M. Dufaure prête aux reproches des purs, et les circonstances présentes exigent des ministres plus éprouvés que ceux qui forment le cabinet actuel. Entre autres, il y a le nouveau ministre de la guerre, qui a le tort de posséder la confiance du maréchal MacMahon, et qui, pour cette raison, inspire une défiance énorme à la Chambre des députés. Actuellement, un ministre qui jouit de la confiance du chef de l'Etat est sûr de ne pas jouir de la confiance des représentants du peuple. Les gambettistes demandent énergiquement la démission de ce ministre suivant le cœur du président. Le maréchal, de son côté, tient à garder l'élu de son choix, lequel a des tendances conservatrices prononcées. On conçoit l'importance de cette position. Le ministre de la guerre, étant conservateur et ami du président, serait aux ordres de celui-ci, et pourrait, à un moment donné, rendre des services importants aux partis monarchiques ; tandis que si les radicaux mettent la main sur l'armée, la cause de l'ordre sera perdue. Les républicains sont furieux. Ils voudraient voir un des leurs à ce poste, afin de renouveler la haute administration militaire

dans le sens radical et de s'assurer ainsi de l'armée, en vue d'une tentative possible de coup d'Etat de la part de MacMahon. Gambetta s'est surexcité lors de la discussion sur cette affaire. On a craint pour lui une seconde attaque d'apoplexie, comme à la fameuse séance de la session de 1876. S'il fallait que ce grand homme mourût, quelle perte ce serait pour la France, qui a fait sa fortune et qu'il a ruinée !

Le télégraphe, qui à ses raisons et ses sympathies, s'attend à la chute du ministère, et, comme conséquence, à la retraite de MacMahon. Il n'est guère probable, cependant, que le maréchal, qui est resté au poste jusqu'ici, se retire lorsqu'il n'a plus guère que dix-huit mois à demeurer au pouvoir.

Le gouvernement a soumis aux Chambres un programme assez libéral. Il se déclare franchement républicain, ce qui est une déclaration superflue. Il veut que l'Etat ait le contrôle absolu et exclusif de l'enseignement supérieur, et se propose de rendre l'instruction obligatoire. Malgré ces concessions et d'autres du même genre, le cabinet a été mal accueilli par la Chambre des députés. Son boniment a déçu, également, à la droite et à la gauche. Le centre seul a daigné applaudir. Au Sénat, la représentation a obtenu plus de succès, et le ministère a été généralement bien reçu. Néanmoins, on s'attend à sa disparition. Gambetta et sa clique exigent que les bureaux soient renouvelés et que tous les employés suspects de tendances monarchiques soient mis à la porte.

ANGLETERRE

La reine, par l'entremise d'un des secrétaires d'Etat, vient d'adresser au peuple anglais et à tous ses sujets une lettre de remerciements pour la sympathie, aussi spontanée que sincère, dont elle a reçu les témoignages dans tout l'Empire à l'occasion de la mort de sa fille, la princesse Alice. Cette lettre porte un caractère touchant. Sa Majesté fait l'éloge de la princesse en termes émouvants.

Les choses prennent une excellente tournure dans l'Afghanistan. Depuis le départ des deux ex-émirs pour la Russie, les chefs de tribus se soumettent avec un empressement louable. L'Angleterre est en possession du pays.

A. G.

CHOSSES ET AUTRES

On prépare des bals et des dîners à Rideau Hall pour le commencement de la session.

Les voleurs abondent partout. La mode, cette année, est d'enlever les casques des gens, hommes ou femmes. Par un temps aussi froid, il est très-désagréable de se faire ainsi décoiffer.

Les dernières nouvelles de France sont inquiétantes. Lorsque nos abonnés recevront *L'Opinion Publique*, le ministère Dufaure n'existera peut-être plus. Dans tous les cas, il ne peut vivre longtemps.

L'hon. W. J. Ritchie est nommé juge en chef de la Cour Suprême, en remplacement de Sir W. B. Richard, démissionnaire ; l'hon. J. W. Gwynne remplace le juge Ritchie comme juge puisné de la Cour Suprême.

Si l'on en croit une correspondance du *Herald*, le tarif de 17½ serait élevé généralement à 35 par cent. Il y aurait une remise en faveur des cordages requis pour la construction des navires ; le charbon resterait à 17½ et les droits sur les produits agricoles seraient augmentés. Les raffineurs auraient à peu près ce qu'ils demandent.

On parle déjà des candidats qui seraient sur les rangs pour la charge de lieutenant-gouverneur, dans le cas où M. Letellier serait rappelé. On mentionne les noms de l'hon. M. de Boucherville, de l'hon. juge Loranger et de l'hon. juge Ramsay. Nous croyons que la rumeur concernant la candidature du juge Ramsay, un Anglais protestant, est simplement un canard. Resteraient M. de Boucherville et le juge Loranger.

Nous traduisons du *Free Press*, journal d'Ottawa, à la date du 14 courant :

Hier soir, monsieur Alfred Desève, célèbre violoniste de Montréal, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Excellences le marquis et la princesse, à Sir Edward Thornton, ambassadeur anglais à Washington, à lady Thornton et à plusieurs autres personnages distingués.

M. Desève a joué quatre morceaux sur son violon et a été admirablement accompagné sur le piano par monsieur le docteur Prévost, de cette ville. A la demande de Son Altesse, il répéta la *Réverie* de Vieuxtemps.

La princesse conversa longtemps avec lui, en français, et le nomma gracieusement son violoniste.

Monsieur Desève donnera un grand concert à Ottawa, le 13 ou le 14 de février prochain, sous le patronage immédiat de la princesse Louise et du gouverneur-général, qui honoreront l'artiste de leur présence.

Cette marque de distinction que notre jeune artiste vient de recevoir, l'honore infiniment et rejailit jusque sur notre province.

Le concert de monsieur Desève est définitivement fixé au 15 de février prochain.

M. Fréchette a reçu de M. Jules Claretie une lettre sur laquelle nous croyons devoir appeler, d'une manière spéciale, l'attention des littérateurs canadiens :

PARIS, 17 décembre 1878.

Cher monsieur,

J'ai lu avec un plaisir infini vos beaux vers, si éloquents, si pleins de flamme, et je ne crois pas blesser vos sentiments—au contraire—en ajoutant si français, français d'accent et de style. Notre critique nationale ne s'occupe pas assez de cette littérature canadienne, branche toujours rajeunissante de notre arbre de poésie et de science. Il y avait, à l'Exposition universelle, une vitrine de livres canadiens où je voulais acheter certains ouvrages, les *Chroniques canadiennes*, les *Veillées canadiennes*, des volumes de roman et d'histoire. Malheureusement, le libraire a tout vendu d'un seul coup, en bloc. Quand je suis arrivé, le dernier jour, la vitrine était vide. Serait-il possible, monsieur, de se procurer ces ouvrages, et les libraires de Montréal ont-ils publié des catalogues ? Je vous serais bien obligé de me répondre à ce sujet ; je voudrais faire un article sur le Canada littéraire, ses conteurs, ses poètes, et je ne puis mieux m'adresser qu'à l'auteur de *Pêle-Mêle*. Pêle-mêle attirant où tous les beaux sentiments trouvent place en de beaux vers.

Montcalm a-t-il trouvé, au Canada, un historien spécial, comme Papineau y a rencontré son poète ?

Je vous serais très-reconnaissant, monsieur et cher poète, de me répondre, et je me mets, à Paris, à votre entière disposition, comme je me permets de vous mettre à contribution au Canada.

Votre très-dévoilé,

JULES CLARETIE.

NOS GRAVURES

La princesse Alice

La grande duchesse de Hesse-Darmstadt est morte à la fleur de l'âge, victime de l'amour maternel. Née le 25 avril 1843, la princesse Alice était la troisième enfant de la reine d'Angleterre et du prince Albert. Elle avait épousé, le 1er juillet 1862, le prince Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc régnant de Hesse-Darmstadt, et elle avait apporté en Allemagne le charme qu'elle répandait partout autour d'elle à Windsor, à Balmoral, à Buckingham-Palace. Elle était adorée dans sa nouvelle famille, et toute l'Allemagne vantait l'aménité de ses manières et sa gracieuse affabilité. Elle avait su se composer une cour qui n'avait rien de frivole. Les hommes de la plus haute valeur intellectuelle se trouvaient à l'aise auprès d'une princesse qui savait les écouter et les apprécier. Aussi les regrets ont-ils été universels. Leur vivacité s'est accrue quand on a connu tous les détails du funèbre événement. Mère bonne et dévouée aussi bien que tendre épouse et charmante souveraine, la princesse Alice avait passé de longues heures au chevet d'un de ses enfants atteint d'une maladie mortelle. En vain chercha-t-on à éloigner la princesse, en vain lui dit-on que le mal était contagieux et qu'elle se devait à la famille qui lui restait. La princesse Alice n'écoula rien. Elle voulait le dernier baiser de son enfant comme elle avait reçu le dernier baiser de son père. La mort se cachait dans cette caresse suprême ; le baiser de l'enfant fut mortel. Une circonstance a été remarquée : la princesse Alice est morte le jour anniversaire de la mort de son père.

Ce fut avec la princesse Alice que le prince Albert passa presque exclusivement, pour ainsi dire, les dernières heures de sa vie. Le dernier dimanche, notamment, qui précéda sa mort, étant déjà très-faible et très-souffrant, il pria la princesse Alice de rester auprès de lui, pendant que les autres membres de la famille étaient à l'église.

Il lui dit de faire placer le sofa sur lequel il était étendu près de la croisée, afin qu'il pût voir passer les nuages, et il lui demanda de jouer quelques morceaux sur le piano. La princesse obéit, et, comme son père aimait à l'entendre chanter, elle chanta aussi quelques hymnes. Quand elle se retourna vers lui, il était étendu la tête renversée sur le sofa. Ses yeux étaient fermés, et il tenait ses mains croisées comme s'il priait. Il restait immobile dans cette position, si bien que la princesse pensa qu'il dormait. Mais il leva les yeux vers elle et se mit à sourire.

— Dormiez-vous, cher père ? demanda-t-elle.

— Non, mon enfant, seulement j'avais des pensées si douces que je ne voulais pas les effaroucher.

Le malade s'entretenait avec franchise et sans faiblesse de l'état de sa santé. Il avait beaucoup de dispositions à prendre et de vœux à exprimer. Toutefois il ne pouvait s'en ouvrir à la reine, car elle ne voulait point l'écouter et elle se refusait à voir le danger qui la menaçait.

Sa fille sentit qu'elle devait agir différemment, et jamais en présence du malade elle ne laissa sa voix trahir son émotion ou des larmes s'échapper de ses yeux.

Elle s'asseyait au chevet de son père, écoutait attentivement les recommandations qu'il lui faisait. Parfois, elle lui chantait les hymnes qu'il aimait. Et lorsqu'elle se sentait oppressée, elle se retirait lentement avec calme. Mais dès qu'elle avait refermé la porte, elle se précipitait dans sa chambre en sanglotant. Au bout de quelques instants, elle allait de nouveau s'asseoir près du malade. Rien ne trahissait l'agitation de son âme, si ce n'est la pâleur de son visage.

Ce fut encore la princesse Alice qui l'on a toujours attribué la guérison du prince de Galles, lors de la grande maladie qui a failli l'emporter, il y a quelques années, et c'est avec elle que les médecins de Son Altesse ont déclaré partager la gloire de l'avoir rendu à la santé.

Le grand-duc Louis de Hesse est un des plus distingués parmi les princes allemands. Il appartient à cette race d'hommes éprouvés par le malheur qui demandent à la philosophie la résignation. Dès son arrivée à Darmstadt, la princesse Alice s'est vue entourée des chefs les plus renommés des écoles philosophiques françaises et allemandes. La jeune femme s'est tout de suite associée à ces hautes intelligences que le grand-duc Louis affectionnait, et la société intime du palais de Darmstadt devint bientôt célèbre par toute l'Allemagne. Quand la reine Victoria fit sa visite d'apparat à Berlin, elle ne fut que médiocrement contente de voir assis auprès d'elle le baron Humboldt, qui lui fut particulièrement présenté par le roi, non-seulement comme le plus grand savant de son royaume, mais encore comme un de ses amis les plus intimes. Les traditions de Saint-James et de Windsor furent terriblement froissées à cette occasion.

L'étude de la science chez Son Altesse ne diminuait en rien l'amour tendre et pieux qu'elle a témoigné jusqu'à la fin à son mari et à ses enfants, car c'est en les veillant avec autant de zèle et d'abnégation qu'elle en avait montré jadis envers son père et son frère, qu'elle a gagné la maladie à laquelle elle vient de succomber dans sa trente-sixième année, encore belle, encore jeune et regrettée de tous.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, u' e recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



Colonie.

Perrin.

Cheerouvier.

Gonnod.

Boulangier.

Saint-Saens.

Vaucourheil.

Cesar Franck.

F. Bazin (décédé).

Herold.

Ambrose Thomas

Préfet de la Seine.

Masenet.

Gu raux.

Ortolan.

Bondevah.

Amiré.

CORCOURS MUSICAL DE LA VILLE DE PARIS. — Le Jury, au palais du Luxembourg, examinant les partitions du Paradis perdu et du Trasse, exécutées au théâtre du Châtelet.

SOUVENIRS DE 1837

On lit dans la Gazette, de Fenelon Falls :

M. William Jameson, de la Pointe-Fortune, province de Québec, qui vient de mourir chez sa sœur, madame Cunningham, avait demandé que, s'il succombait à une maladie de cœur, dont il souffrait depuis longtemps, on fit son autopsie pour retrouver, disait-il, une balle et un fragment de boucle qu'il avait dans le corps depuis quarante-un ans.

En 1837, année célèbre par les troubles qu'il y eut au Canada, M. Jameson, alors jeune homme bien charpenté, demeurait à Carillon, Bas-Canada. Un jour, au bureau de poste du village, en discutant politique avec un patriote, celui-ci se servit d'un langage un peu insultant pour M. Jameson, et finalement, celui-ci, exaspéré, le frappa ; le patriote tira alors son pistolet et fit feu sur son antagoniste.

La balle vint frapper une boucle d'une brassière et entra dans la poitrine de M. Jameson, qui faillit succomber à la blessure. Le blessé resta six semaines au lit.

Ce laps de temps expiré, M. Jameson se retrouva bien comme auparavant, sans éprouver la moindre douleur de la blessure qu'il avait reçue ; mais, comme on n'avait jamais pu extraire la balle et le fragment de la boucle, M. Jameson avait exprimé le désir qu'après sa mort l'on fit l'autopsie de son corps.

Les Drs Allen et Bryson, se conformant au désir du défunt, ont fait l'ouverture du cadavre et ont retrouvé la balle et le fragment de boucle, près de la colonne vertébrale. La balle reposait sur le diaphragme et était entièrement enveloppée dans une formation cartilagineuse très-épaisse, tandis que le fragment de boucle se dissimulait en partie derrière un dépôt de consistance musculuse.

FAITS DIVERS

L'élection des officiers de l'Union Saint-Jean-Baptiste de Lowell, Mass., tenue le 2 janvier 1879, a donné le résultat suivant :

- Président : J.-H. Guillet, réélu ;
1er Vice-Président : Honoré Constantineau ;
2d " " François Côté ;
Sec.-Archiviste : J.-Wilfrid Paradis, réélu ;
Ass.-Sec.-Archiviste : Louis Rives ;
Trésorier : Louis Leriche ;
Ass.-Trésorier : E.-P. Lamothe ;
Sec.-Correspondant : Félix Vigeant ;
Com.-Ordonnateur : J.-D. Jacques ;
Ass.-Com.-Ordonnateur : Charles Frappier ;
Sergent-d'Armes : Charles Goudreau, réélu ;
Comité d'Enquête : Alarie Marcier, Pierre Hébert, Joseph Cantin, Joseph Brodeur ;
Dépositaire : Napoléon Phan-ouf, réélu.

EXÉCUTION DE DOWD AU NOUVEAU-BRUNSWICK.—Arrivé sur la potence, le condamné se plaça sous la poutre et prononça les paroles suivantes : " Je dois beaucoup de reconnaissance au shérif, à M. Hall (le geôlier) et à sa famille. Ces personnes m'ont témoigné beaucoup de bonté et m'ont accordé tout ce qu'elles ont pu. Je dis adieu à la population de Saint-André et j'emporte d'elle de bons souvenirs. A tous je vous souhaite beaucoup de bien. Que Dieu vous bénisse ! " Puis il s'agenouilla avec le prêtre qui récitait la De profundis et les prières des agonisants. Le geôlier lui lia les mains et les pieds, ajusta le nœud autour du cou et lui rabattit le bonnet noir sur les yeux. A ce moment, le condamné dit de nouveau : " Adieu M. Hall. " La trappe tomba et Dowd précipité dans l'espace mourut sans la moindre convulsion. La mort parut être instantanée. Le Rév. M. Doyle a permis de dire que, dans l'aveu que Dowd lui a fait de son crime, il a déclaré qu'il avait rencontré Ward accidentellement à son retour du champ. Il lui demanda d'où il venait. Ward lui répondit qu'il venait de travailler à ses foins, mais qu'il ne travaillerait plus jamais. " Il me demanda, dit Dowd, d'où je venais. Je lui répondis : De semer. " " Tu ne sèmeras plus, " me dit-il. Il y eut alors quelques mots de dispute entre nous relativement aux rapports adultères que Ward supposait exister entre sa femme et moi ; ce qui n'était pas vrai. Ward voulut alors me frapper avec une fourche. J'évitai le coup et je me sauvai ; il me poursuivit, et après une lutte entre nous je le renversai épuisé. Il me dit : " Pour l'amour de Dieu, laisse-moi relever ! " Je n'avais aucun mauvais dessein, je le laissai se relever. Il marcha à côté de moi une courte distance en disputant. Il voulut de nouveau me frapper avec sa fourche ; j'évitai encore le coup. Nous nous empoignâmes et je le renversai comme auparavant. A sa demande, je le relâchai. Après avoir marché encore quelque temps, la dispute devint plus vive et il fit un effort plus déterminé pour me frapper. C'est alors que je saisis la hache de McCarthy pour me défendre. Je pensais que si je me sauvais en tournant le dos, il me plongerait sa fourche de fer dans le corps. Je le frappai sur la tête et il tomba sans connaissance. Le coup ne l'avait pas tué, car je vis remuer ses jambes. Je courus à quelque distance ; je ne savais pas alors ce que je faisais ; j'étais en colère et hors de moi. Je m'arrêtai, revins sur mes pas et le frappai de deux ou trois coups qui le tuèrent. Je transportai le cadavre dans les buissons et le couvris de mousse, comme on l'a trouvé. Je jetai son chapeau dans le marais et je me rendis à la rivière pour me laver. Le diable m'inspira alors la pensée de me jeter à l'eau pour me noyer. Je repoussai cette tentation. Je pensai

que si j'agissais ainsi, je serais perdu pour l'éternité. Je ne suis jamais retourné à l'endroit où j'avais placé le cadavre de Ward avant mon arrestation. Je déclarai le plus solennellement possible, avant ma mort prochaine, que madame Ward est entièrement innocente de la mort de son mari. " Le rév. M. Boyle dit qu'il n'a jamais été témoin d'un plus profond repentir que celui que l'infortuné Dowd a montré jusqu'à la fin.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

DÉCÈS

A Stanfold, Wisconsin, le 30 décembre dernier, Philéas, et le 3 du courant, Edouard-Arsène, tous deux enfants de M. Louis Roberge. Ces deux chers anges ont été enlevés à l'affection de leurs parents, qui les adoreraient, par cette cruelle maladie, la diphtérie, qui fait aujourd'hui tant de victimes.

A Nicolet, le 8 janvier, dame Aurélie-Rebecca Rousseau, épouse bien-aimée de N. Trahan, 60r., à l'âge de 29 ans et 7 mois.

A Maskinongé, le 13 courant, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Delle Zulma Trempe, à l'âge de 19 ans et quelques jours.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'engorgent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARRENAULT, Gérant.

M. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. M. M. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noir seulement. J.-H. LEBLANC, Ateliers : 547, rue Craig.

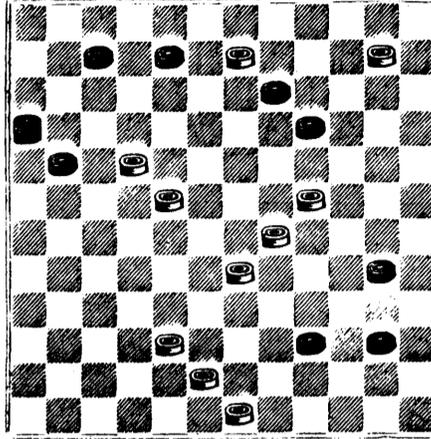
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 147

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 146

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values include 47, 41, 52, 65, 57, 48, 50, 61, 26, 23, 17, 15, 35, 28, 24, 22, 27, 5, 38, 27, 5, 54 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 146

Les Messieurs suivants ont trouvé la solution du problème 146, tout en nous faisant remarquer qu'il faut un pion noir sur la case 20 :

- Montréal : P. Laviolette ;
Québec : N. Langlois, J. Lemieux ;
Saint-Hyacinthe : MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot.

LES ÉCHECS

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 142: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; A. C., Saint-Jean ; V. R. Gagnon et Z. Delaunais, Québec ; H. Paradis, T. Lafrenière, J. Gauthier, M. Toupin et S. Lafrenais, Montréal.

Nous offrons nos plus sincères remerciements aux messieurs suivants pour l'envoi de problèmes, parties, journaux et autres communications importantes : C. A. Boivin, M. J. Murphy et Z. Delaunais.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ÉCHECS.

XXX.

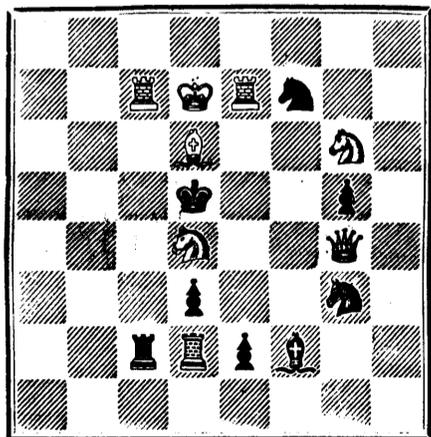
- Avant de toucher la pièce que vous allez jouer, n'oubliez jamais aucune des précautions suivantes :
1o Voyez la position de votre Roi pour l'attaque ou la défense ;
2o Examinez chacune de vos pièces dans l'ordre suivant : la Dame, en la considérant d'abord comme Tour, puis comme Fou ; les Tours, les Fous, les Cavaliers et les Pions ;
3o Faites-en autant et dans le même ordre dans le camp ennemi ;
4o Considérez, avant de remuer une pièce, le vide qu'elle peut laisser dans votre jeu ;
5o Voyez ce qui peut résulter du jeu de la pièce à la case de destination, avant de la toucher.
Stratégie raisonnée.

PROBLÈME No. 144.

LETTRE "D."

Composé par M. W. B. DEAN.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 142.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Solutions for problem No. 142, including moves like 1 D 1er TR, 1 R pr P (A), 2 D 4e R, 2 R joue, 3 D 4e T D, 6 échec et mat, 1 P 3e F D (B), 2 Ad libitum, 2 D 1er T D, 1 P 3e T (C), 3 D fait échec et mat, 2 R 4e C.

(C) 1 P 4e F D, 2 Ad libitum, 2 D 8e T D, 3 D fait échec et mat. 53ÈME PARTIE. TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE. Joué par correspondance entre M. J. G. Foster, d'Halifax, N.-E., et M. J. Murphy, de Québec. (Gambit Écossais.)

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. Foster and M. Murphy in a chess game, including moves like 1 P 4e R, 1 P 4e R, 2 C 3e F R, 2 C 3e F D, 3 P 4e D, 3 P pr P, 4 F 4e F D (a), 4 F 4e F, 5 P 3e F D (b), 5 C 3e F R, 6 P 5e R (c), 6 P 4e D (d), 7 P pr C (e), 7 P pr F, 8 D 2e R, échec (f), 8 F 3e R, 9 P R pr F, 9 T 1er C, 10 F 5e C R, 10 D 4e D, 11 C D 2e D, 11 P 4e F, 12 Roquent (T R), 12 P 6e D, 13 D 1er D (g), 13 T pr P, 14 P 4e T R, 14 P 3e T R (h), 15 F pr P, 15 T 5e C, 16 F 5e C, 16 R 2e D, 17 T 1er R, 17 T 1er C R, 18 P 3e C D, 18 D 3e D (i), 19 C pr F R, 19 F pr P, échec (j), 20 D 4e F, échec, 20 R pr F, 20 D 4e F, échec, 21 C 3e R (k), 21 P 4e F R, 22 P pr C, échec, 22 P pr C, échec, 23 T pr P, 23 D 3e D, 24 D 1er C R (l), 24 T 1er F R, 25 P 4e C D, 25 C 4e D, 26 D 1er D, 26 C pr C, 27 T pr C, 27 D pr C R, échec, 28 R 3e R, 28 D 4e R, échec, 29 R 2e F, 29 D 7e T, échec, 30 R 3e R, 30 T pr T, échec, 31 D pr T, 31 T 6e C, 32 Résignant. (m)

NOTES PAR M. A. P. BARNES, NEW-YORK.

- (a) Je préfère C prend P.
(b) Si les Blancs avaient l'intention de jouer l'ouverture "Piano", pourquoi ne l'ont-ils pas fait dès le commencement ?
(c) Ce qui conduit à une mauvaise position.
(d) La meilleure réplique. Si, C 5e R, les Blancs obtiennent une position supérieure.
(e) Continuant une variation défavorable. 7 F 5e C D est mieux.
(f) Cela renverse l'ordre usuel des coups, mais ne paraît pas être mieux que le cours usité.
(g) Les Blancs ont une partie fort embarrassante.
(h) Très-bien. Le sacrifice paraît tout à fait à propos.
(i) Une menace terrible. La position désespérée des Blancs pouvait être prévenue par leur dernier coup.
(j) Les Noirs se maintiennent vigoureusement dans leur attaque, et, depuis ce coup jusqu'à la fin de la partie, le ne vois pas que leur jeu puisse être amélioré.
(k) C 4e D ne paraît pas faire esser l'embarras.
(l) C 2e T semble offrir de meilleures chances, quoique les Noirs peuvent répliquer par :
24 C 2e R, 24 T 1er F, échec
25 R 2e C, 25 F 4e D, échec
26 R 3e T, 26 T pr F
27 P pr T, 27 T 1er T, échec
28 R 4e C, 28 F 3e R, échec
29 R 3e F, 29 D 4e D, échec
30 T 4e R, 30 F 4e F
31 D 1er T, 31 T pr C et gagne en même temps la Tour.
(m) Cette partie peut servir de modèle, démontrant qu'il est toujours bon de tenir compte des avertissements donnés par les autorités. Les Blancs jouent une variation que les "livres" disent être une partie perdue pour eux.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

- 1o Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2o Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3o Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4o Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

"Le seul échantillon de MOUTARDE VÉRITABLE que j'aie jamais analysé." Dr. J. Baker Edwards.

MOUTARDE VÉRITABLE DE COLMAN. "La fine fleur de la graine de moutarde."

A l'Exposition de Paris, en 1878, la MOUTARDE de COLMAN a obtenu

L'Unique Médaille d'or! Ce choix doit plaire au public, dont le jugement antérieur a été confirmé par un jury international. Demandez la Moutarde de Colman en boîtes de fer blanc carrées. WILLIAM JOHNSON, 28, rue St. François-Xavier MONTREAL. Boîte 888, Bureau de Poste.

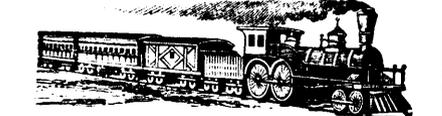
ETRENNES! ETRENNES!!

MM. PAYETTE & BOURGEOULT informent respectueusement leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de

Cadeaux et d'Etrennes pour les Fêtes

COMPRENANT DES
Livres de prière à couverture d'ivoire, velour, cuir de Russie, marocain, etc., etc.
Ouvrages de littérature française des meilleurs auteurs, belles éditions très-propres à donner en cadeaux
Grande variété de **Chapelets** montés en argent, cuivre et acier, de tous prix.
Porte-Chapelets de toutes qualités.
Une magnifique assortiment de **gravures** représentant des sujets religieux et historiques. Spécialité d'images dentelées.
Assortiment d'**Albums** variés et bien choisis importés expressément pour les Fêtes. Aussi **STATUES** de divers sujets de très-bon-gout et à bas prix.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.
Payette & Bourgeault, Libraires.
No. 250, rue Saint-Paul,
Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

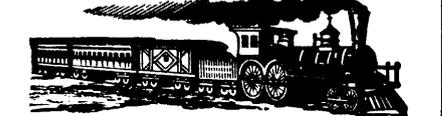
Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT
ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Train Express pour Hull à.....	A.M. P.M.
Arrivant à Hull à 2.00 P.M. et 9.00	9.30 et 4.30
Train Express de Hull à.....	
Arrivant à Hochelaga à 1.40 P.M. et 8.40	9.10 et 4.10
Train pour St-Jérôme à.....	4.00 P.M.
Train de St-Jérôme à.....	7.00 A.M.

(Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.)
Bureau-Général, No. 13, Carré de la Place-d'Armes.
Bureau des Billets, No. 202, rue St-Jacques.
C. A. STARK, Surintendant-Général.
Agent-Général pour Fret et Passagers.
Montréal, 19 décembre 1878.



Chemin de Fer Intercolonial 1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Partant de la Pointe-Lévis.....	8.00 A.M.
" Rivière-du-Loup.....	2.00 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles (dîner).....	3.00
" Rimouski.....	4.49
" Campbellton (souper).....	10.00
" Dalhousie.....	10.21
" Bathurst.....	12.28 A.M.
" Newcastle.....	2.10
" Moncton.....	5.00
" St-Jean.....	9.15
" Halifax.....	1.30 P.M.

Chars Pullman sur les Trains Express.
Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M.
Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent,
177, rue St-Jacques.
C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.
Montréal, 18 nov. 1878.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des *Paillettes d'Or*.

- I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement.
- II. Une heure devant le Saint Sacrement.
- III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Jolie brochure in-32. Prix, 3cts; la douzaine, 30cts; le cent, \$2.00.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRETIEN, par le même auteur, même format, même prix.

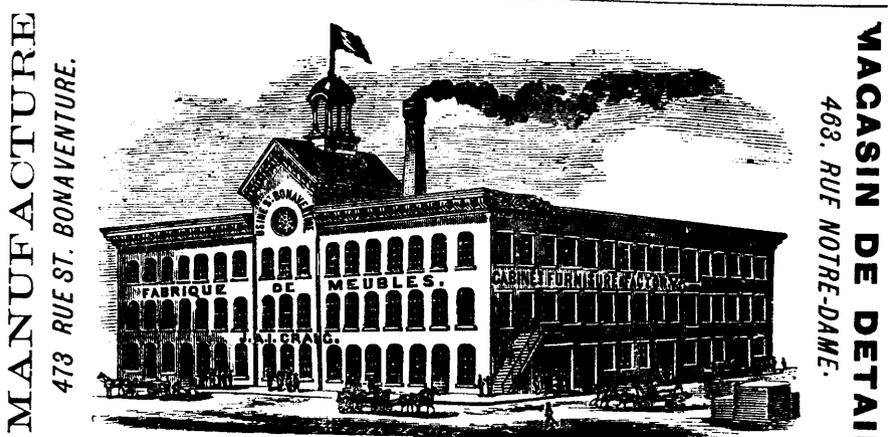
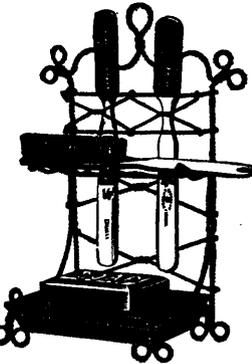
ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences plénières et un calendrier franciscain. Prix, 5cts.

CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

EFFETS EN FIL LUSTRE



Paniers à Eponges,
Porte brosses et savon,
Huiliers, Vases à céleri et à marinades, Paniers à cartes de visite, chez
L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.



MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

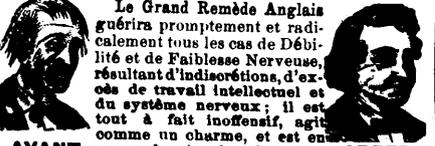
Après l'hiver.....	50 centins.
À ma fenêtre.....	50 "
Branche d'aubépine.....	40 "
Blanche colombe.....	35 "
La Bouquetière de Marly.....	25 "
Le banc de pierre.....	50 "
Clair de lune.....	50 "
Confiance.....	50 "
Les deux Mères.....	35 "
Enfants d'un jour.....	50 "
Enfants et fleurs.....	35 "
Fleurs de souvenir.....	50 "
L'heure attendue.....	50 "
Jean Mathurin.....	30 "
Lisette, vous n'en saurez rien.....	50 "
Rose.....	50 "
Sous d'autres cieux.....	50 "
Une larme.....	25 "

VALSES POUR PIANO.

Céleste.....	60 centins.
La boulangère à des écus.....	60 "
Créole.....	60 "
Carmen.....	60 "
Femmes et fleurs.....	60 "
Le fleuve d'or.....	60 "
Madame l'archiduc.....	60 "
La timbale d'argent.....	60 "
Valse du rire.....	80 "

A. LAVIGNE,
Editeur de musique,
Importateur de pianos et harmoniums,
25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.
Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20
S'adresser à
LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge, est prolongé jusqu'à MIDI

Mercredi, 15 Janvier 1879.

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections dans la Colombie Anglaise est prolongé jusqu'à

Mercredi, 12 Février 1879.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'ingénieur-en-chef, Ottawa.
(Par ordre,)
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 19 déc. 1878.

Autre prolongation de temps

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge est prolongé jusqu'à midi, JEUDI, le 30 JANVIER 1879.

[Par ordre] **F. BRAUN,**
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 7 janvier 1879.

COLONIE FRANCAISE DANS L'ARKANSAS

1,000,000 ACRES de terres à vendre à prix réduits avec paiements faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée. Le sol est généralement très-fertile; le climat doux et tempéré.

Le coton, le tabac, le chanvre, le froment, le maïs, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, le trèfle et le foin y viennent très-bien, ainsi que la vigne et les arbres fruitiers.

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédées aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

A 50 milles de Little-Rock, près de la Station Morilton, non loin de Louisbourg et sur un magnifique plateau, s'étendant vers le Nord, les Pères du St-Esprit ont réservé 80,000 acres pour les colons français. Une église et un couvent sont en voie de construction près de Morilton, et une seconde église française va être construite près de Springfield, 10 milles plus loin, dès que le besoin s'en fera sentir.

Avant aux familles françaises désirant acquérir une belle propriété, à peu de frais, dans le voisinage d'une église catholique.

S'adresser à
M. W. D. SLACK, ou à
M. MICHEL BRAUN,
LandOffice, L. R. & F.S.R'y, à Little-Rock, Arkansas,
ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins
Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents
S'adresser à
LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.
Les termes sont comme suit:
L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.
Les samedis, elle se ferme à midi.
Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circomméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de *voir voir* que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.
Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.
Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,
F.-G. MARCHAND,
Secrétaire de la Province de Québec.
9-4-52-168

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.
9-19-52-169

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,
Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

Longpré & David AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE
MONTREAL.
A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.